

Vêtements



Place Centrale - Martigny

Spécialiste pour HOMME

Toutes retouches gratuites

P 126 S

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 ct

CARROSSERIE



TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

LAUSANNE: 1er ATTENTAT AU PLASTIC EN PLEIN JOUR

La terrible explosion a, cette fois, fait couler le sang

CINQ BLESSÉS

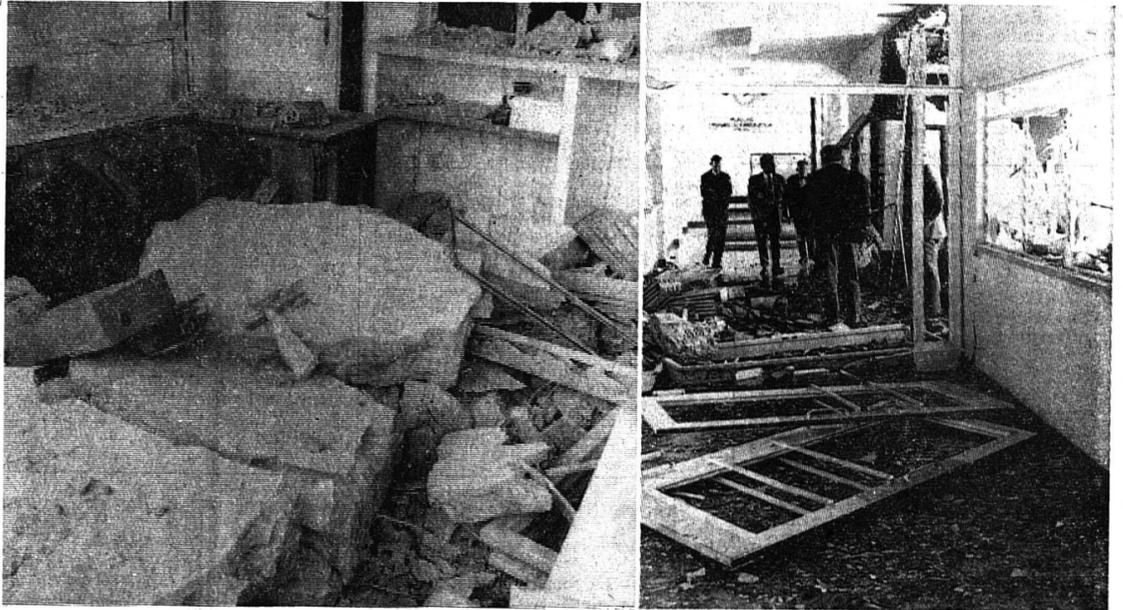
Une jeune femme enceinte dans un état quasi désespéré

LAUSANNE — C'est bien un nouvel attentat au plastic qui a ravagé, hier, à 14 h 08, le bâtiment administratif du centre automobile de Blécherette, édifié par l'Etat de Vaud et inauguré il y a un peu plus de 2 ans. La charge de plastic a été placée dans les toilettes du rez-de-chaussée. Elle a éclaté à 14 h 08, heure indiquée par la pendule arrêtée. Tout le rez-de-chaussée est saccagé par l'explosion. C'est là que se trouvaient les bureaux, la caisse, la délivrance des permis de conduire, les bureaux pour les examens de conduite et la centrale téléphonique, qui est entièrement démolie. Tout est arraché, disloqué, les galandages ont été réduits en morceaux. Au premier étage, les vitres sont brisées, les portes disloquées. Toutes les automobiles stationnées devant le bâtiment sont endommagées et elles ont leurs pare-brise brisés, leurs carrosseries couvertes de débris de maçonnerie.

Communiqué de la police

LAUSANNE — Le commandant de la Police cantonale vaudoise communique :

« Lundi, 29 mai, quelques minutes après 14 heures, une violente explosion s'est produite au Service cantonal des automobiles de la Blécherette. Deux personnes ont été grièvement blessées, trois légèrement. Les blessés les plus sérieusement atteints sont M. Bernard Asseline, né en 1944, Français, habitant Bretonnières, ainsi que sa femme, Anick. Les blessés plus légèrement atteints sont Mlle Dutoit, née en 1947, habitant les Monts-sur-Lausanne, Mlle Marianne Bovay (la téléphoniste), habitant le Chemin Chandieu et Mlle Liliane Brun, née en 1945, habitant Grandvaux. Les dégâts matériels sont considérables. Des recherches étendues ont été aussitôt entreprises. (VOIR AUSSI EN DERNIERE PAGE)



Nos photos montrent l'intérieur du bâtiment après l'explosion; à gauche, le bureau, démolé, de Mlle Bovay, téléphoniste, qui a été blessée par l'explosion; à droite, l'état du couloir, au rez-de-chaussée, devant les toilettes où avait été déposée la bombe.

Prochain consistoire pour la création de nouveaux cardinaux

Dom Benno Gut sera le deuxième cardinal suisse créé par Paul VI

ROME — Le 26 juin le pape Paul VI tiendra un Consistoire pour la création de 27 nouveaux cardinaux. Parmi eux se trouvent : Dom Benno Gut, abbé primat des Bénédictins confédérés, ancien abbé d'Einsiedeln et Mgr Alfredo Pacini, nonce apostolique en Suisse.

Les 27 prélats qui deviendront membres du Sacré Collège le 26 juin, sont :

- Mgr Nicolas Fasolino, archevêque de Santa-Fé (Argentine)
- Mgr Antonio Rizeri, nonce apostolique en Espagne
- Mgr Giuseppe Beltrami, internonce aux Pays-Bas.
- Mgr Alfredo Pacini, nonce apostolique en Suisse
- Mgr Garrone, archevêque titulaire, pro-préfet de la Congrégation des séminaires et universités et des études
- Mgr Patrick O'Boyle, archevêque de Washington (Etats-Unis)
- Mgr Egidio Vagnozzi, délégué apostolique aux Etats-Unis
- Mgr Maximilien de Furstenberg, nonce au Portugal
- Mgr Antonio Samore, archevêque titulaire, secrétaire aux Affaires ecclésiastiques extraordinaires
- Mgr Francesco Carpino, archevêque titulaire, pro-préfet de la Congrégation des sacrements
- Mgr Clément Maurer, archevêque de Sucre (Bolivie)
- Mgr Pietro Parente, archevêque titulaire, secrétaire de la Congrégation de la doctrine de la foi
- Mgr Carlo Grano, nonce en Italie
- Mgr Angelo Dell'Acqua, substitut de la secrétaire d'Etat
- Mgr Dino Staffa, archevêque titulaire, pro-préfet du Tribunal de la signature apostolique
- Mgr Pericle Felici, archevêque titulaire, pro-président de la commission pour la révision du Code de droit canon
- Mgr Joseph Krol, archevêque de Philadelphie (Etats-Unis)
- Mgr Pierre Vuillot, archevêque de Paris
- Mgr John Patrick Cody, archevêque de Chicago (Etats-Unis)
- Mgr Corrado Ursi, archevêque de Naples
- Mgr Alfred Bengsch, archevêque, évêque de Berlin
- Mgr Justin Darmajuwana, archevêque de Semarang (Indonésie)
- Mgr Karol Wojtyła, archevêque de Cracovie (Pologne)
- Mgr Michel Pellegrino, archevêque de Turin
- Mgr Alexandre Renard, évêque de Versailles, qui est promu archevêque de Lyon
- Mgr Francis J. Brennan, doyen du Tribunal de la Rote romaine (Etats-Unis)
- Dom Benno Gut, abbé primat des Bénédictins confédérés, ancien abbé d'Einsiedeln (Suisse)

La prochaine promotion cardinalice portera le nombre des membres du Sacré Collège à 120 (les 27 qui seront créés, plus les 93 existant auparavant), chiffre encore jamais atteint dans l'histoire de l'Eglise. Il y aura 37 cardinaux italiens.

(LIRE EN PAGE 15 LA VIE DE DOM BENNO GUT)



Dom Benno Gut lors d'une visite chez S.S. Jean XXIII.

CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE par M.-W. Suès

Changer de perspective...

Nous sommes les témoins d'une évolution qui marquera dans l'histoire. C'est une des constatations les plus frappantes que nous ayons faite lors de notre récent séjour à Londres. Les Anglais, après deux guerres mondiales, se demandent enfin s'ils sont européens ou insulaires ? s'ils font partie du « vieux monde » ou si leur pays est toujours la métropole d'empire d'au-delà des mers ?

Leur demande d'admission au Marché commun est l'extériorisation de cette préoccupation majeure et du choix que le gouvernement, en plein accord avec l'opposition, a fait. Notre époque est celle des concentrations. Dans les domaines économique, commercial, financier, on assiste à des regroupements, à des amalgamations considérables. En politique, la tendance est la même. Le Marché commun, la Zone de libre échange, l'Association économique des signataires du pacte de Varsovie, en sont des preuves éclatantes. Il y a d'avantage : le Kennedy round.

Le défunt président des Etats-Unis avait compris que les discriminations et tarifs douaniers, bien loin de protéger les Etats, limitaient, restreignaient leur expansion économique et entraient le commerce mondial. C'est pourquoi il a lancé cette vaste négociation, que les travaux du GATT avaient si bien préparée, afin que les échanges aillent plus facilement en se multipliant et assurent ainsi la prospérité mondiale. Du coup, l'Europe aussi bien que son partenaire américain se sont sentis solidaires. Chacun ne se repliait plus sur soi-même. Il regardait sur le monde entier. Certes, les tractations ne furent pas aisées. On ne rompt pas avec des habitudes, des procédés, des théories séculaires. Il a fallu faire table rase d'innombrables préjugés, faire preuve d'imagination, de confiance envers autrui. Mais les négociateurs,

à quel pays qu'ils appartiennent, se sont sentis appuyés, poussés par la quasi totalité des hommes d'affaires, des directeurs d'entreprises, des banquiers, de tous les experts et professeurs en sociologie économique. La caractéristique de cette fin de siècle est, pour l'heure, la libéralisation. Les entraves de toute nature, chères aux siècles précédents, ne résistent plus à l'optique moderne. Le monde s'est rétréci à tel point qu'il compose un tout qu'il convient désormais d'organiser globalement. Ses éléments, les continents, sont en train de prendre conscience de leur unité pour s'ingérer dans l'ensemble.

QUAND IL FAUT TOURNER LA PAGE

Le cas de la Grande-Bretagne était particulièrement poignant, car il lui fallait admettre qu'elle n'était plus une grande puissance, à l'égal des Etats-Unis, de l'U. R. S. S. ou de la Chine, mais bien un membre parmi ceux de la Communauté européenne. On n'abdique pas volontiers quand on a possédé un empire ! De plus, ses habitants, grâce à des coutumes ancestrales, n'ont pas encore admis le rythme de vie qui caractérise, de nos jours, l'activité des peuples du continent européen. Il y avait rupture et déficit. S'obstiner à demeurer dans les illusions d'un glorieux mais révolu passé, c'était compromettre l'avenir. Pour for-

cer ses compatriotes à regarder les choses en face, à retrouver un esprit compétitif, le chef du gouvernement, pleinement d'accord, pour une fois, avec celui de l'opposition, a placé ses compatriotes devant l'inexorable réalité. Pour survivre, l'Angleterre doit cesser de regarder au-delà des mers et accepter la suppression de la Manche. Il s'agit de la santé de la livre sterling, de la vitalité et de la prospérité de milliers d'entreprises et du bien-être de tous.

Encore faut-il y parvenir sans arrière-pensée si ce n'est sans regret ! Nous avons pu constater que ce n'est pas facile, nombreux sont encore les Anglais qui n'ont pas admis que l'ère impériale est terminée et qu'il faut chercher, forger, une voie nouvelle.

Elle paraît s'esquisser d'autant mieux que M. Wilson vient d'être invité à Paris. Le rapprochement entre l'Angleterre et la France peut être non seulement décisif pour les négociations qui vont débiter entre Londres et le Marché commun, mais encore, il peut susciter le climat psychologique et populaire qui manquait. La main que tend le général De Gaulle prouve qu'il est en train d'apprendre autant que son invité ! Cette ébauche d'entente, comme les accords du Kennedy round, marquent un tournant historique dans les relations commerciales et politiques des Etats les plus évolués du monde civilisé. Ils seront mieux aptes ensuite, à s'occuper des pays en voie de développement, pour parvenir, plus tard, à l'unité économique mondiale.

Me Marcel-W. SUES.

DANS NOS CANTONS

Enquête sur un accident d'avion à Courchapoix

Le pilote avait sous-estimé les dangers de la situation météorologique

BERNE. — La commission fédérale d'enquête sur les accidents d'aéronefs publie ses conclusions sur l'accident d'avion du 16 avril 1965, près de Courchapoix (Jura bernois), qui causa la mort de quatre personnes.

Le Vendredi Saint 16 avril 1965, le pilote Erich Gerber, de Steffisbourg, avait décollé avec trois passagers de l'aérodrome de Thouna à bord d'un Cessna à quatre places. Il avait l'intention d'effectuer un vol privé à destination de Strasbourg avec escale à Bâle. Les conditions de visibilité au pied du Jura l'ont empêché de rallier

cette première étape. Il a rebroussé chemin et a atterri à l'aéroport de Berne. Dans le courant de l'après-midi, l'horizon s'étant éclairci, il repartit vers le nord.

Un peu après 16 heures, des habitants de la région de Vermes (Jura bernois) ont eu leur attention attirée par des bruits insolites de moteur d'avion. Le ciel était totalement bouché par une perturbation. On put toutefois apercevoir qu'il perdit une aile et s'écrasa sur un pâturage.

Les quatre occupants ont péri, soit, en plus du pilote, MM. Heinz Gerber et Robert Bieri, tous deux de Steffisbourg, et Samuel Wenger, de Thierachern.

Les enquêteurs ont estimé que le pilote avait sous-estimé les dangers de la situation météorologique. C'est ainsi qu'il se trouva soudain dans les nuages, dans l'impossibilité de poursuivre son vol selon les règles du vol à vue. Ne disposant ni de la formation ni de l'équipement nécessaire au vol aux instruments, il effectua vraisemblablement des manœuvres qui soulevèrent la cellule à des contraintes dépassant les charges admises.

A l'unanimité, la commission arrive donc à la conclusion que l'accident est

probablement dû au fait que le pilote a poursuivi son vol dans des conditions météorologiques qui l'ont mis dans l'impossibilité d'assurer la conduite de l'avion.

Le club suisse des femmes alpinistes louera un chalet en Valais

BIENNE. — Le club suisse de femmes alpinistes (CSFA) a tenu son assemblée annuelle au Palais du congrès à Bienne, sous la présidence de Mlle M. Hurni, Neuchâtel. Les quelques 160 déléguées représentant 6 900 membres de 56 sections, ont approuvé les divers rapports d'activité de 1966.

Le club fêtera son cinquantième l'an prochain, en 1968. Pour marquer ce jubilé, l'assemblée a prévu un programme d'action plus étendu, en particulier le développement de cours d'alpinisme et la location d'un chalet de vacances en Valais. La journée s'est terminée par un banquet officiel auquel ont pris part des représentants de la ville de Bienne et du Club alpin suisse.

L'identité de la victime de l'accident causé par des vaches

NYON. — La victime qui se trouvait dans l'automobile qui s'est lancée contre un troupeau de vaches qui bagaenaient sur l'autoroute Lausanne-Genève, entre Chavannes de Bogis et Nyon, (Voir NR de lundi) est maintenant connue. Il s'agit de Mme Olga Dutruil, 47 ans, habitant Prilly, mère de trois enfants, qui était passagère de la voiture de son mari.

Qui parque longtemps devra payer

SAINT-GALL. — Le Conseil d'Etat du canton de Saint-Gall a promulgué une ordonnance sur le prélèvement d'une taxe sur les personnes qui parquent longuement leurs véhicules sur les voies publiques. Cette ordonnance habilite les communes politiques à prélever, par promulgation d'une réglementation ad hoc, des taxes sur les longs parquants. Seraient soumis à cette taxe toutes les catégories de véhicules à moteur et de remorques d'automobiles, exception faite des cyclo-moteurs et des scooters. La taxe ne devrait pas excéder le tiers de ce que l'on paie en moyenne pour un garage. L'ordonnance entrera en vigueur le 1er juillet.

LES 60 ANS D'USEGO

BERNE. — La société d'achat USEGO, qui a son siège à Olten, a célébré lundi à Berne son 60ème anniversaire en présence du conseiller fédéral Schaffner, chef du Département de l'économie publique.

Le prof. A. Gutersohn, président du conseil d'administration, a annoncé que cet anniversaire serait marqué par deux réalisations: la création d'une fondation, qui formera la base d'une caisse de pension pour les membres de la société, et le lancement d'une campagne de coopération technique en faveur du Pérou. Par l'intermédiaire d'USEGO-Valais, des relations se sont en effet établies avec l'Association de coopération Suisse-Pérou qui s'est créée en 1962. Une collecte avait été organisée au profit du centre de formation agricole et artisanale d'Avayiri, sur le haut plateau péruvien. Un programme d'assistance a été élaboré en étroite

collaboration avec le gouvernement péruvien ainsi qu'avec le service de la coopération technique du Département politique fédéral. Cinq experts suisses sont déjà à l'œuvre sur place. Le coût total du projet pour les cinq premières années s'élève à près de 4 millions de francs. Dans le cadre d'un effort qui s'étendra sur trois ans, la communauté USEGO entend s'associer au projet pour un montant total d'environ 750 000 francs. Cette somme ne sera pas recueillie auprès du public, mais fournie par une contribution volontaire des détaillants USEGO.

Un dragueur se noie

AARBERG. — M. Marcel Monney, 40 ans, marié et père de quatre enfants, dragueur au service d'une entreprise bernoise, était occupé à la construction du nouveau pont routier qui enjambe le canal de l'Aar, à Aarberg, lorsqu'il glissa sur une pierre et tomba dans la rivière.

Bien qu'excellent nageur, il fut englouti par les flots et ce n'est qu'au début de la soirée que son corps fut retrouvé près de l'usine de Hagneck.

Décès du juge Esseiva

FRIBOURG. — M. François Esseiva, juge cantonal, sénateur honoraire de l'université de Fribourg, ancien directeur de la bibliothèque cantonale et universitaire, est décédé, lundi, dans la matinée, à l'âge de 62 ans.

Les Jurassiens de l'extérieur demandent la médiation de la Confédération

MOUDON. — La 3ème « Journée des Jurassiens de l'extérieur » s'est tenue dimanche à Moudon. Elle a réuni plus de 2000 personnes. La résolution suivante a été votée:

- 1 Les Jurassiens de l'extérieur réaffirment leur attachement à la cause du Jura et proclament qu'ils intensifieront la lutte pour l'autonomie de leur patrie suivant la ligne tracée par le Rassemblement jurassien.
- 2 Ils condamnent la violence d'où qu'elle vienne, tout en répétant que les manifestations de Jurassiens en faveur de l'autonomie, avec drapeaux et pancartes revendicatives, font partie des droits essentiels de la démocratie.
- 3 Ils protestent contre la reconnaissance par le gouvernement bernois de groupements paramilitaires commandés par des officiers de l'armée suisse et qui, sous prétexte de parler à des menaces, préparent la terreur, détruisant les emblèmes jurassiens, déchirant nos drapeaux et s'attaquent aux personnes. Toute organisation secrète étant contraire aux lois, ils demandent aux auto-

rités bernoises de publier les noms des officiers responsables.

- 4 Ils revendiquent le droit d'être consultés lors de tout plébiscite destiné à décider du sort de leur patrie. Compte tenu de la force que représente la colonie bernoise établie au Jura, un vote sans les Jurassiens de l'extérieur serait une injustice grave et n'apporterait aucune solution juste et durable au problème jurassien.
- 5 Ils condamnent les manœuvres de Berne qui, après avoir chargé la Dé-

putation jurassienne de lui faire des propositions valables, cherche à noyer les revendications formulées dans les 17 points en confiant la même mission à un groupe de travail composé d'hommes choisis en majorité par le gouvernement lui-même.

- 6 Ils demandent la médiation de la Confédération afin que le peuple jurassien, étouffé par la majorité bernoise, puisse faire valoir ses droits à l'indépendance suivant sa volonté et en toute liberté.

Nouvel incendie à Sales

Les chiens policiers arrêtent l'incendiaire

BULLE. — Dans la nuit de dimanche à lundi peu après minuit, le feu prenait pour la troisième fois à Sales (Gruyère), dans l'immeuble de M. Joseph Oberson, boucher, comprenant maison d'habitation, grange et congélateur collectif, le tout taxé 86 000 francs. Cet immeuble était situé à côté de celui qui fut détruit par le feu il y a une semaine. La maison d'habitation a pu être protégée, mais a subi d'importants dégâts d'eau, tandis que la grange est détruite.

Dans la nuit, le préfet de la Gruyère, qui avait mobilisé sur place un gros détachement de police avec les chiens, arrêtait le coupable, un pompier qui a avoué plus tard, être l'auteur de cet incendie, ainsi que du début d'incendie, qui s'était produit peu avant, dans l'immeuble d'en face. Il est écroué dans les prisons de Bulle.

LES COURS DE LA BOURSE

C. du 28 C. du 29

GENEVE

Amer. Eur. Sec.	142	141 1/2
Amer. Tel.	240 1/2	240
Astra	4,10	4,30
Bad. Anilin	204	203
Bque Populaire	1300	1300
Crédit Suisse	2000	1970
Cie Italo-Arg.	26 3/4	26 1/2
Ciba port.	6425	6350
Ciba nom.	4625	—
Du Pont	86	85
Eastman Kodak	595	675
Farben Bayer	141	137
Ford	219	223
Garday	205	205
General Elec.	377	382
General Motors	343	343 1/2
Grand Passage	415	403
Hoechst Farben	217	217 1/2
Inst. Physique port.	705	700
Int. Business Mach.	2045	2030
Italo-Suisse	205	203
Kennecott Copper	91	90 1/2
Machines Bull	62	56
Mannesmann	132	131
Montedison	8,50	8,50
Nestlé port.	1915	1965
Nestlé nom.	1455	1445
Olivetti	21,30	21,40
Péchiney	171	172
Pensylvania R.R.	279	279
Phillips	197 1/2	106
Royal Dutch	160	156 1/2
Sandoz	650	—
Schappe	123	121
Sécheron port.	305	305
Sodec	1850	1840
Sté Bque Suisse	528	223
Sopafin	415	400
Standard Oil N.J.	271	267
Swissair	805	802
Thyssen A.	145	145
Unilever	110	108 1/2
Union Bques Suisses	2530	2485
U. S. Steel	189	190
Zyma	400	450

ZURICH

Aluminium Suisse	5570	5475
Bally	1120	1120
Brown Boveri	1515	1510
Elektrowat	1270	1260
Fischer	830	820
Geigy port.	7000	6900
Geigy nom.	2910	2850
Hero Lenzbourg	3900	3900
Jelmoli	860	860
Lonza	930	930
Motor Columbus	1130	1125
Nestlé port.	990	975
Nestlé nom.	1470	1450
Réassurance	1550	1540
Sandoz	5651	5500
Saurer	855	860
Sulzer	3225	3200

PARIS

Air Liquide	307	305
Banque de Paris	194,20	194
Ciments Lafarge	259,90	259,20
Crédit Com. France	123,90	123,20
C. S. F.	84	82
Esso	165,50	156,70
Françaises Pétroles	158	—
Machines Bull	68,40	61,10
Michelin	681	646
Péchiney	97,10	197,30
Rhône-Poulenc	172,30	171
Saint-Gobain	124	22
Ugine	181	176

FRANCFORT

A. E. G.	351	350
Bad Anilin	189,50	188
Dresdner Bank	180	178
Farben Bayer	128,50	126,10
Höchst Farb.	201,80	200,70
Kaufhof	446	437
Mannesmann	121	120
R. W. E.	333 1/2	332
Siemens	188	187
Thyssen	136	135 1/8
Volkswagen	233	320

MILAN

Assic. Generali	97,450	—
Flar	2845	—
Finisider	955	—
Italcementi	13,102	—
La Rinascente	321	—
Montedison	1205	—
Olivetti	3030	—
Pirelli	3549	—
Snia Viscosa	4060	—

Cours des billets

	Achat	Vente
Allemagne	107,75	109,75
Angleterre	12, —	12,20
Autriche	16,55	16,85
Belgique	8,50	8,70
Canada	3,97	4,03
Espagne	7,05	7,30
Etats-Unis	4,2950	4,3250
France	86,75	88,75
Italie	0,68	0,70

Cours obligement communiqués par la banque Troillet & Cie S. A., Martigny et Genève.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

Valeur Rachat

A. I. I. growth fund.

\$ 10,25

ANNONCES DIVERSES

Les cornières perforées et les profilés TIXIT permettent de construire tables, étagères, rayonnages, faux-plafonds, etc.

Un rayonnage TIXIT

grandit avec votre entreprise et résoud vos problèmes d'archives, de magasins, d'installations d'ateliers, etc.

Prospectus et offre sur demande.



CHANDO-VENTE S.A.

TIXIT-SION
Grand-Pont 14 - 1951 SION
Tél. (027) 2 28 28 - 2 49 47

A remettre à Genève

magnifique restaurant

2 salles, joli mobilier à l'état de neuf. Cuisine complètement équipée. Chiffre d'affaires intéressant. Bénéfices prouvés.

Offres sous chiffre R 81342-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

P 260 X

Taches?

K2r

vous dépanne

JEUNE COUPLE

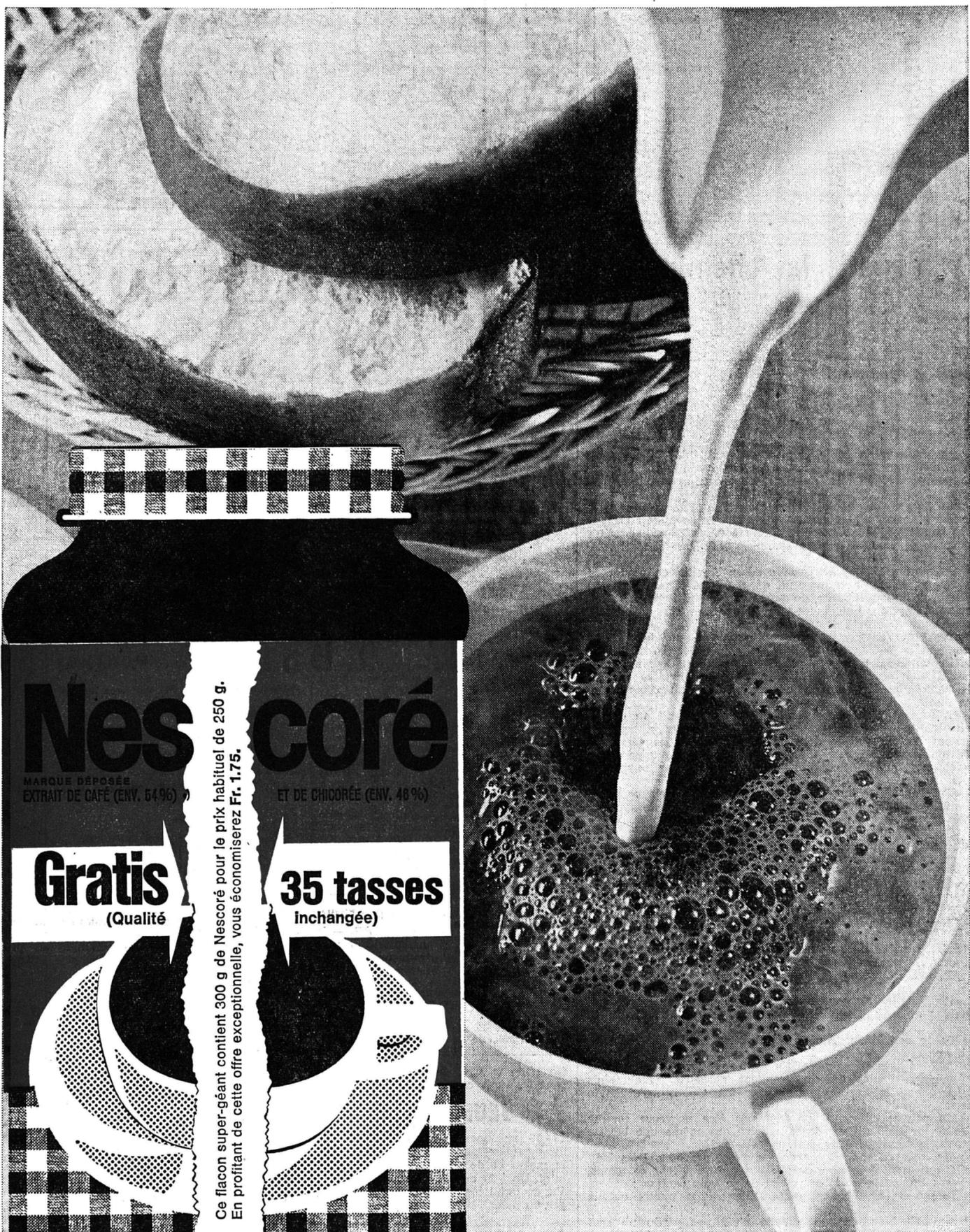
cherche à reprendre en location à Martigny

CAFÉ

Discretion absolue. Garantie suffisante.

Offres écrites sous chiffre P 32058, à Publicitas, 1951 Sion

P 32058 S



Nescore

MARQUE DÉPOSÉE
EXTRAIT DE CAFÉ (ENV. 64%)

ET DE CHICORÉE (ENV. 46%)

Gratis
(Qualité)

35 tasses
inchangée

Ce flacon super-géant contient 300 g de Nescore pour le prix habituel de 250 g. En profitant de cette offre exceptionnelle, vous économiserez Fr. 1.75.

**35 tasses gratuites...
c'est une économie
de Fr. 1.75!**

Nescore est maintenant encore plus avantageux grâce à des dizaines de milliers de flacons géants de 300 g offerts au prix habituel du flacon normal de 250 g. Cinquante grammes en plus, ça n'a l'air de rien, mais c'est pour vous une économie de Fr. 1.75! C'est également 35 tasses gratuites si vous aimez le café au lait bien corsé, beaucoup plus si vous le préférez plus léger... car avec Nescore, vous préparez votre café au lait «sur mesure».

Profitez de cette nouvelle offre spéciale Nescore, votre café au lait sera meilleur marché et bien meilleur.

LISEZ ET FAITES LIRE LE NOUVELLISTE

Vauxhall Cresta

Six places, de la race, de la classe. Imposante, mais d'une élégance discrète, luxueuse mais avantageuse. Vauxhall Cresta, 2,6 litres, 12 150 fr. (13,5 CV-impôts seulement); Cresta Deluxe, depuis 13 250 fr.

Suppléments minimes pour servo-direction, sièges-couchettes en cuir naturel, transmission automatique.

Quand pouvons-nous passer vous chercher pour une course d'essai?

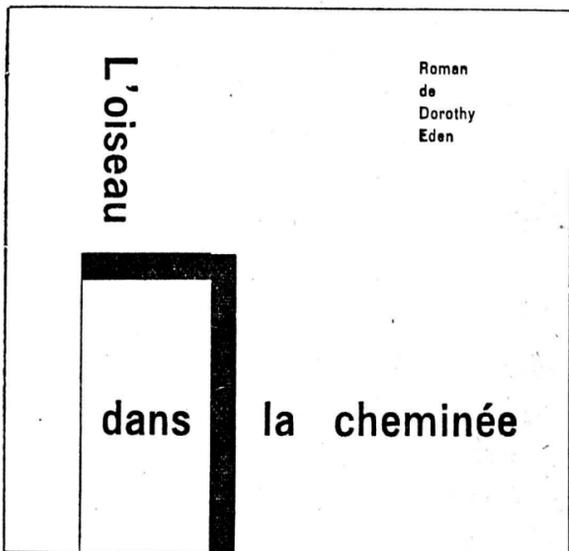


CRH 30/67 S B+O

GARAGE NEUWERTH & LATTION, ARDON, téléphone (027) 8 17 84

GARAGE LAURENT TSCHOPP, CHIPPIS, téléphone (027) 5 12 99

Distributeur local: Garage Moderne, M. Verasani & F. Lomazzi, Brigue, tél. (028) 3 12 81



Roman de Dorothy Eden

Copyright by Opera Mundi

George était le coupable le plus vraisemblable. Et pourtant, ce genre d'intrigue paraissait à la fois trop compliqué et trop simple pour lui. Peut-être sa grand-mère lui avait-elle soufflé l'idée?

Tante Louisa en voulait obscurément à Fanny des frais qu'elle leur occasionnait, et Amélia lui en voulait de retenir l'attention des hommes à son détriment. Quant à oncle Edgar, ses actes apparents de générosité n'étaient pas aussi désintéressés qu'il voulait bien le laisser croire...

— Oh, pauvre Fanny? s'écria soudain Amélia en se levant et en venant entourer sa cousine de ses bras. C'est vrai que c'est toujours elle qui hérite de tous les ennuis. Pour lui faire oublier sa déception, que diriez-vous d'organiser une vraie fête pour son anniversaire la semaine prochaine?

— C'est une excellente idée, approuva oncle Edgar d'une voix remplie de soulagement. Et n'oublie pas d'écrire à Craike, Fanny. Demande-lui tout ce que tu désires savoir. Il te répondra tout aussi bien par écrit. Rédige donc cette lettre ce soir et remets-la-moi. Je ferai en sorte qu'elle parte au courrier de demain matin.

— Et surtout, Fanny, ne reste pas toute la nuit au chevet de cette petite! ordonna tante Louisa. J'irai voir si tout va bien avant de me retirer dans ma chambre, et les servantes la veilleront à tour de rôle. C'est toi qui as réussi à faire croire à ces enfants que tu leur étais indispensable, par ta propre conduite.

— Si Ching Mei n'était pas morte, rien de tout cela ne serait arrivé, déclara Fanny, et tous les visages se tournèrent de nouveau vers elle.

— Tu ferais peut-être mieux de t'en prendre à sir Giles Mowatt, mon enfant, répondit oncle Edgar. C'est lui qui a laissé ce prisonnier s'échapper. Le règlement a été encore renforcé depuis, m'a-t-il dit. Il jure qu'il n'y aura plus d'autres évasions. Cet individu doit être en Australie, à l'heure qu'il est, je pense.

— En Aus-Australie! bredouilla Amélia, incrédule.

— C'est l'opinion générale, en tout cas. Un navire cinglant vers les antipodes a appareillé de Plymouth un ou deux jours plus tard. Et voilà un assassin qui s'en tire sans une égratignure, et qui va sans doute faire fortune dans une zone aurifère... Ah, oui, la vie est étrange. Et bien injuste, parfois. Bien injuste.

Amélia fit mine de vouloir dire quelque chose, puis se retint. Ses yeux paraissaient soudain assombrés dans son visage plus pâle.

— Tu te sens bien, Amélia? s'inquiéta sa mère. Te voilà toute blême.

— Cela va très bien, mère. Ce sont seulement ces histoires de prisonniers évadés qui me rendent nerveuse. Quelquefois la nuit... quand le lierre vient heurter ma fenêtre... j'ai envie de hurler.

— Ma pauvre chérie, il ne faut pas être nerveuse comme cela. Je te l'ai déjà dit, sir Giles affirme que même une belette ne pourrait s'échapper à présent de cette prison.

Amélia regarda son père avec des yeux agrandis. Puis lady Arabella, qui avait fait mine de s'assoupir durant tout ce temps, se redressa brusquement et murmura de sa voix rauque :

— Fanny est une brave petite. Elle mérite mieux qu'une fête...

Il semblait bien, en fait, qu'elle n'eût pas perdu un seul mot de la conversation.

CHAPITRE XXI

Elle était prise au piège... elle était l'oiseau qui se débattait et qui suffoquait dans la cheminée... L'oiseau était mort...

Fanny, qui somnolait dans son fauteuil au chevet de Nolly, s'éveilla soudain en sursaut, et la ronde des question sans réponse se remit à tourner sans relâche dans sa tête.

Le feu commençait à tomber, et la chambre était presque plongée dans l'obscurité. Elle se leva sans faire de bruit pour remettre un peu de charbon. Malgré toutes ses précautions, Nolly remua et murmura, ainsi qu'elle l'avait déjà fait plusieurs fois dans son demi-délire :

— Cousine Fanny! Quand est-ce que Chin Mei viendra chercher ses chaussures?

Bientôt, le charbon se mit à flamber et la chambre devint moins lugubre. Nolly se rendormit. La poupée chinoise, qu'elle avait moins demandée ces derniers temps, était glissée sous les draps avec elle. Elle ignorait, fort heureusement, que cette innocente poupée avait été l'instrument de la mort de Ching Mei. Et, de même qu'elle ne saurait probablement jamais qui avait mis l'oiseau dans la cage, Fanny n'avait jamais pu découvrir qui avait jeté la poupée chinoise sur son propre lit ce soir-là...

Fanny n'avait personne vers qui se tourner, sinon Adam Marsh. Devait-elle le faire? Pouvait-elle lui faire confiance? Elle ne put s'empêcher de penser à cette phrase de son message : « S'il vous arrivait d'éprouver des doutes... »

Des doutes, elle n'en avait que trop. Que ce fût là le genre de doutes auxquelles il faisait allusion, elle l'ignorait mais, prise d'une impulsion irrésistible, elle se rendit dans sa chambre sur la pointe des pieds et prit une feuille de papier à lettre dans son secrétaire.

« ... Ce n'est pas pour moi, mais pour les enfants, que je suis inquiète. Quelqu'un essaie délibérément de les effrayer. Nolly en est tombée malade ce soir. Je ne puis quitter son chevet pour me rendre à Londres. Je me demande si cela fait plaisir à notre tourmenteur, et si c'est bien là le but qu'il recherchait. J'avoue que je n'ai jamais été entièrement convaincue que la mort de Ching Mei était due à une rencontre fortuite avec le prisonnier évadé. Je pense que quelqu'un, en dehors de la famille, doit savoir que mon cousin George est plus sérieusement atteint qu'on ne pourrait le croire à première vue. La solidarité familiale est parfois poussée trop loin... »

(A suivre)

SUPERMAN



Mai 30

MEMENTO

Sur nos ondes

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.
Hôpital d'afondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h 30 à 16 h 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche, de 13 h 30 à 16 h 30.
La Locanda — Orchestre Luc Marchal. Entrée libre tous les soirs.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Loyey, tél. 2 20 32.
Manoir. — Exposition « Faune et flore au temps du renouveau », jusqu'au 4 juin.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.
Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 67 ou (025) 3 62 21 ou (025) 3 62 12
Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire : Mme M. Beytrison, rue du Collège, tél. 3 68 85.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.
Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.
Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45 Voir aux annonces.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital, tél. 2 43 01.
Hôpital régional. — Heures de visite, tous les jours de 13 à 16 h.
Pharmacie de service. — Pharmacie Wuilloud, tél. 2 42 35.
Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépôt de pompes funèbres. — Michel Sierro tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h.; de 13 h à 16 h.; de 18 h à 20 h. 30.
Œuvre Sainte-Elisabeth. — (Refuge pour mères célibataires). — Toujours à disposition.
Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires, 8, chemin des Collines, 1950 Sion, tél. (027) 2 42 69 Ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf samedi et dimanche.

MONTHEY

Plaza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.
Monthéolo — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

S. O. S. TOURING-CLUB ET AUTOMOBILE-CLUB

Garages de service pour la semaine 29 mai au 5 juin

- Zone I Garage Proz, Pont-de-la-Morge, tél. (027) 2 20 05.
- Zone II Garage Formaz, Orsière, tél. (026) 4 12 50.
- Zone III Garage du Nord S. A., Sion, tél. (027) 2 34 44-2 52 16.
- Zone IV Garage Vuistiner, Granges, tél. (027) 4 22 58.
- Zone V Garage du Lac, Montana-Crans, tél. (027) 7 18 18.
- Zone VI Garage Albrecht, Viège, tél. (027) 6 21 23.
- Zone VII Garage Touring, Saint-Niklaus, tél. (028) 4 01 18.
- Zone VIII Garage du Simplon, Naters, tél. (028) 3 24 40.

On demande une

SOMMELIERE

dans joli café. Travail à la demi-journée. Congé un dimanche sur deux.

Tél. (025) 4 17 01, à Monthey.

Le timbre de 5 centimes de la Fête nationale 1967



Théodore Kocher (1841-1917) est le plus célèbre chirurgien suisse de notre époque. Ses recherches en physiologie, en pathologie et en chirurgie lui valurent le prix Nobel en 1909. Il se rendit particulièrement célèbre par ses opérations du goitre. L'hôpital de l'île, à Berne, est son œuvre. De son vivant déjà, il fit d'importantes dotations à l'université de cette ville, puis légua à la commune bourgeoise ses biens-fonds et sa clinique privée.

On cherche pour Martigny-Ville, durant les mois d'été.

JEUNE FILLE

16-17 ans, pour aider au comptoir, dans café-restaurant. Libre une heure le matin et de 16 h. à 18 h. l'après-midi. Un jour de congé par semaine. Vie de famille et bon gain. Nourrie, logée ou non.

Tél. (026) 2 22 96.

P 32586 S

URGENT

Nous cherchons chauffeur de cars

Nous offrons: bon salaire, caisse de retraite. Entrée tout de suite ou date à convenir. Faire offres écrites ou téléphoner, le soir, à: M. Daniel Tissot, villa Edelweiss, 1854 Leysin. Tél. (025) 6 22 23.

P 1250 L

Pour une promenade:

CHEMIN-DESSOUS

Pour un goûter:

CAFE DES MELEZES

Famille Cardinaux.

Tél. (026) 2 17 46.

P 65698 S

La famille Flop



SOTTENS

6.10 Bonjour à tous; 6.15 Informations. 3.30 « Roulez sur l'or! ». — 7.15 Miroir-première. 7.30 « Roulez sur l'or! » — Miroir-flash à : 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00 et 17.00. — 9.05 Le bonheur à domicile. 11.05 Emission d'ensemble du studio de Berne. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 Dix - vingt - cinquante - cent! 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton: L'Anguille (8). 13.05 Mardi les gars! 13.15 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... ou presque. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Fantaisie sur ondes moyennes. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.05 Bonjour les enfants. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Disc-O-Matic. 20.00 Magazine 67. 20.20 Intermède musical. 20.30 Soirée théâtrale: Les Amis terribles, comédie en trois actes d'Alfred Gehri. 22.10 Intermède musical. 22.30 Informations. 22.35 La tribune internationale des journalistes. 23.00 Petite sérénade. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

CONCOURS « ROULEZ SUR L'OR »

Question du mardi 30 mai: Un piéton chemine sur une route de plaine, dépourvue de trottoir. Il tient en laisse un magnifique « berger », chien bien dressé qui marche tout naturellement « au pied ». Etant donné les diverses prescriptions qui concernent les piétons, suivant qu'ils sont seuls, en groupe, poussant un vélo ou tirant un petit char — et encore conduisant des animaux, notre homme se demande si, pour être en ordre avec la loi, il doit cheminer à gauche ou à droite de son sens de marche. A vous de nous dire quelle est la bonne solution?

SECOND PROGRAMME

12.00 Midi-musique, concert quotidien du 2e programme romand. 14.00 Fin. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. Pour les travailleurs italiens en Suisse. 19.30 Musique légère et chansons. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Le feuilleton: L'Anguille. 20.30 Soirée musicale avec: Hier et aujourd'hui. 21.30 La vie musicale. 21.50 Encyclopédie lyrique: Les Pêcheurs de perles, de Georges Bizet. 22.20 Vlado Perlemuter interprète: Suite pour piano, C. Debussy. 22.35 Anthologie du jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

Informations-flash à : 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00 et 23.15. — 6.20 Joyeux réveil en musique. 7.10 Orchestre symphonique de Londres. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 Musique baroque. 9.05 Le savez-vous encore? - Le savez-vous déjà. 10.05 Divertissement. 11.05 Emission d'ensemble: Concert symphonique. 12.00 Emission pour la campagne. 12.30 Informations. 12.40 Musique récréative. 13.00 Fanfares valaisannes. 13.30 Orchestres B. Kaempfert et M. Valle. 14.00 Une paire de siècles de propriété, évocation. 14.30 Quatuor, Borodine. 15.05 Opérettes de P. Lincke. 16.05 Lecture. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Météo. Informations. Actualités. 18.20 Ondes légères: Magazine récréatif. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. 20.00 Le Radio-Orchestre. 21.25 Pour les amateurs de musique. 22.15 Informations. Commentaires. 22.25-23.15 Double Quatuor de la Radio hollandaise.

MONTE CENERI

Informations-flash à : 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 15.30, 16.00, 18.00 et 6.10 Musica stop. 6.38 Pairs et impairs. Les commissions parlementaires. 7.00 Musique variée. 8.00 Pause. 11.05 Musique légère. 11.47 Magazine féminin. Oui ou non. 12.00 Revue de presse. 12.10 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. 13.00 Musique de films. 13.20 Pages pour piano de Schumann: Scènes enfantines - Arabesque - Andante et variations pour deux pianos. 14.05 La ronde des chansons. 14.15 Les grands interprètes: M. Anderson, contralto. 15.00 Rhapsodie. 15.38 Vient de paraître (Entre 15.00-16.00 Tour d'Italie). 16.05 Sept jours et sept nuits. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Ensemble M. Robbiani. 18.30 Chœurs montagnards. 18.45 Journal culturel. 19.00 Petit concert. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune. 20.45 Musique aux Champs-Élysées. 21.50 Disques. 22.05 Chronique scientifique. 22.30 Pages de Brahms. 23.00 Informations. Actualités. 23.20-23.30 Bonne nuit en musique.

TELEVISION

18.45 Bulletin de nouvelles du téléjournal. 18.50 Le magazine. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Le feuilleton: L'île au Trésor (8). 20.00 Téléjournal 20.20 Pacem in Terris. 20.35 Banco. Ce soir: Henri Chatton, de Lausanne. Sujet: Beethoven. 21.10 Partis pris, chronique littéraire: Apologie de Jean-Paul Sartre. 21.20 Le Monde parallèle ou la vérité sur l'espionnage. Ce soir: Faux-bond. 22.20 Le mandarin merveilleux, ballet sur une musique de Béla Bartok. 22.55 Téléjournal. 23.05 Fin.

NR - SPORTS NR

Automobilisme : aujourd'hui, départ de la plus rapide course du monde : les 500 miles d'Indianapolis

QUI METTRA FIN À LA DOMINATION ANGLAISE ?

La première monoplace à turbine donnée favorite. 23 voitures sur les 33 qualifiées seront dotées d'un moteur Ford V 8.

L'Italo-Américain Mario Andretti (27 ans) est le grand favori et donc l'homme à battre pour les 32 autres conducteurs qui prendront mardi à 11 heures (heures locales) le départ des 510 500 miles d'Indianapolis. La grande inconnue de la course sera le bolide à turbine confié à l'Américain Parnelli Jones.

Mario Andretti pilotera une Hawk-Dean van Lines Special-Ford, dont la cabine de pilotage a été spécialement étudiée pour son gabarit relativement

petit (1 m. 66 pour 62 kg.). Cette monoplace est pratiquement la même que celle de l'an dernier. La structure du bolide est en tubes d'acier et la carrosserie en fibres de verre. Le moteur est un Ford V8, pouvant développer 500 CV. Sa construction a coûté environ 55 000 dollars. Mario Andretti est marié et père de deux garçons.

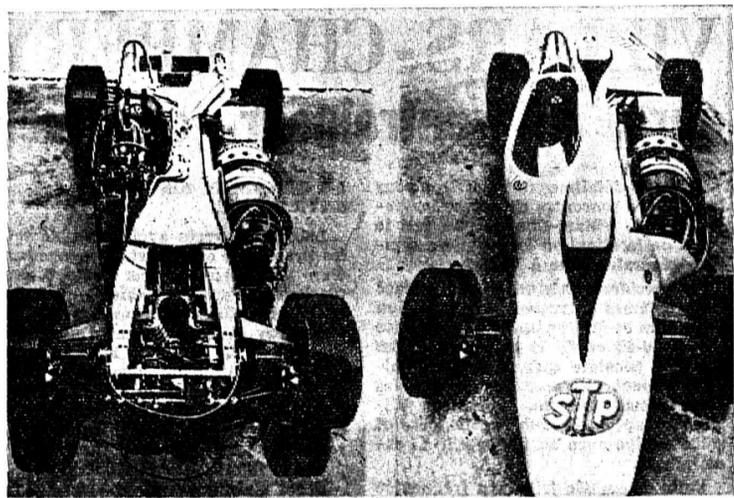
L'ATTRACTION No 1

L'attraction des 500 miles sera la Stip-Pratt and Whitney, la première

monoplace à turbine. Le voiant de cet engin sera tenu par le vétéran Parnelli Jones (32 ans), vainqueur de la course en 1963 et deuxième derrière Jim Clark en 1965. La présence de ce bolide — qui tient plus de l'avion que de la voiture — fera date dans l'histoire des 500 miles, comme il y a six ans lors de l'apparition des engins à moteur arrière construits par le champion australien Jack Brabham.

LA FAVORITE TOURNERA A 266 KM/H. DE MOYENNE

Cette voiture est la favorite de Mario Andretti, qui prévoit sa victoire si elle ne connaît pas d'ennuis mécaniques. L'Italo-Américain a été impressionné par la faculté d'accélération de l'engin, alimenté par du carburant pour avion et qui, réservoir plein, a tourné à 266 km. de moyenne. Le seul inconvénient de la STP est la chaleur que dégage la turbine à plein régime. Celle-ci gêne les concurrents qui suivent le bolide. Après de nombreuses protestations, les commissaires ont demandé aux constructeurs de



On attend avec impatience la performance de la première voiture à turbine au monde.

monter un déflecteur à l'arrière pour dévier la vague de chaleur, ce qui l'alourdira.

LA DOMINATION ANGLAISE SERA-T-ELLE TERMINEE ?

Mario Andretti et Parnelli Jones sont, avec Dan Gurney et Anthony J. Foyt, les quatre pilotes présentés comme devant mettre fin à la domination des Britanniques qui dure depuis deux ans. Par ailleurs, ce sera la première fois qu'on relève autant de pilotes de grands prix au départ. Ils sont dix dont un seul Américain : Dan Gurney. Les autres sont : Jim Clark, Graham Hill, Jackie Stewart (GB), Dennis Hulme (NZ) et Jochen Rindt (Aut.). Ces deux derniers feront leurs débuts à Indianapolis. Parmi les 33 qualifiés,

les plus anciens sont Foyt, qui recherchera un troisième succès et Bob Veith dont ce sera la neuvième tentative pour tous les deux. Lloyd Ruby et Bobby Grimm ont, quant à eux, pris sept fois le départ.

FORD EN FORCE

Le nombre des voitures à moteur Ford augmente d'année en année. Sur les 33 voitures qualifiées, 23 sont dotées de Ford V8. On ne compte que huit Offenhauser, les deux autres engins étant la voiture à turbine et une Gurney-Weslake. Seule la STP n'a pas son moteur monté à l'arrière. Il est placé parallèlement au poste de pilotage. Ainsi, les 500 miles 1967 seront marqués par la disparition totale des monoplaces à moteur à l'avant.

Un brin d'histoire en 56 ans

Retracer l'histoire des 500 miles d'Indianapolis, c'est en fait retracer toute l'histoire de la course automobile aux Etats-Unis et un passage important de celle de l'industrie américaine, devenue la plus puissante du monde. Le prestige et la popularité de la course, qui constitue le plus grand spectacle automobile du monde, a toujours été parallèle au progrès de l'industrie de la voiture dans ce pays.

Indianapolis va fêter ses 56 ans le 30 mai, jour de la fête du souvenir aux Etats-Unis, traditionnellement choisi depuis 1911 comme date de ce qui est devenu la plus rapide et la plus dangereuse course du monde.

La première édition, prévue pour le mois de septembre 1910, ne put avoir lieu en raison du froid inhabituel (moins 20 degrés) mais se déroula le 30 mai 1911. Ce fut Ray Harroun qui, à bord d'une Marmon-Wasp de 6 cylindres, fut le premier vainqueur à une moyenne étonnante pour l'époque de 120 km/h. Depuis, il y eut 50 « Indy

500 », compte tenu d'une interruption de deux ans pendant la première guerre mondiale et une de quatre ans pendant la seconde. L'Écossais Jim Clark mit deux fois moins de temps que le premier gagnant en 1965 lorsqu'il établit le record de la course avec une moyenne de 242 km. 453 pour les mêmes 200 tours du circuit.

En 50 éditions de la course — de 1911 à 1966 — il y eut 40 vainqueurs différents et il y en aura un 41e pour les 51e 500 miles si l'Italo-Américain Mario Andretti confirme les pronostics mardi prochain. Trois concurrents réussirent à triompher trois fois : Louis Meyer (1928, 1933, 1936), Wilbur Shaw (1937, 1939, 1940) et Mauri Rose (1941, 1947, 1948). Quatre réussirent à s'imposer à deux reprises : Tommy Milton (1921, 1923), Roger Ward (1959, 1962), Bill Vukovitch (1953, 1954) et Anthony J. Foyt (1961, 1964). Roger Ward s'étant retiré de la compétition l'an dernier, seul Anthony J. Foyt peut prétendre rejoindre les triples vainqueurs puisqu'il s'est qualifié avec le quatrième meilleur temps.

Giro : une fois de plus, statu quo

Seconde victoire du Belge PLANKAERT

De nombreuses escarmouches sans succès

Statu quo au Tour d'Italie : le classement général n'a subi aucune modification à l'issue de la 10e étape, Bari-Potenza, remportée au sprint par le Belge Willy Planckaert, qui a ainsi obtenu sa seconde victoire d'étape, devant Dino Zandegu, en passe de devenir l'éternel second de ce Giro.

Comme la veille, le Genevois René Binggeli s'est signalé en début d'étape en participant à une échappée qui fut toutefois sans lendemain. Les « grands », eux, lancèrent quelques escarmouches en fin de parcours, mais sans pouvoir éviter un nouveau sprint massif.

ALTIG PASSE A L'ATTAQUE

Courue par une chaleur torride, cette étape connut un départ rapide grâce au champion du monde Rudi Altig, puis au Danois Ole Ritter, qui prirent la tête sans pouvoir toutefois creuser un écart suffisant, Ritter se retrouvait peu après dans un groupe comprenant Milesi, San Miguel et Elorza, à la poursuite duquel se lançait un second peloton, où l'on notait la présence de Binggeli, Den Hartog, Echeverria et de Boever. Cette double tentative était suivie par une contre-attaque conduite par Gimondi, Perez-Frances, Dancelli, Lepachelet, Vandenberghe, Moser, Maurer, de Wolf et Gonzales. Les favoris, un instant attendus, organisaient toutefois la chasse et ils revenaient sur les fuyards.

Au 20e km., l'Italien Portalupo démarrait à son tour, suivi par San Miguel, Binggeli, Panizza et Galbo. Après avoir compté jusqu'à une minute d'avance, ces cinq hommes préférèrent ne pas insister.

LA CHALEUR

Dès lors, les coureurs se contentèrent de rouler sagement sous la chaleur. Il fallut attendre le 117e km. pour

assister à un démarrage de Zilioli, rejoint par Perez-Frances et Motta, puis à une attaque de Motta en compagnie d'Adorni. Tout reprit rapidement dans l'ordre.

A une vingtaine de kilomètres de l'arrivée, Taccone, contrôlé par l'Espagnol Gonzales, parvenait à distancer le peloton d'une trentaine de secondes. Mais Rudi Altig se chargeait de ramener le groupe sur les deux leaders. Les escarmouches étaient alors nombreuses. Merckx, Adorni, Altig, Motta, Dancelli prenaient une cinquantaine de mètres au peloton qui réagissait. Aussitôt après, Altig tentait seul sa chance mais il échouait, comme le jeune Italien Guerra. A 7 km. de Potenza, Zilioli, Adorni, Bitossi et Perez-Frances ne devaient pas connaître plus de succès. On notait encore une tentative de Lemétayer, en compagnie de Bittosi, puis de Polidori, également accompagné de Bitossi, mais les favoris contre-attaquaient et l'étape se jouait au sprint.

Bonnes performances des athlètes valaisans à Vevey

Le dernier meeting du soir, organisé à Vevey, par le Centre athlétique de la région de l'Est a remporté un joli succès par la présence de 58 concurrents en provenance de toute la Romandie. Malheureusement, cette réunion d'athlétisme fut handicapée par la pluie et un temps frais.

Nous avons plaisir à relever les excellents résultats des concurrents valaisans.

SENIORS

100 mètres :
1. Carrupt Auguste, Ardon 11"8
4. Clemenzo Ernest, Ardon 12"1

Classement de la 10e étape, Bari - Potenza (145 km) :

1. Willy Planckaert (Be) 4 h 17'17" (moyenne 34,814) ; 2. Dino Zandegu (It) ; 3. Harm Ottenbros (Ho) ; 4. Carlos Echeverria (Esp) ; 5. Rudi Altig (All) ; 6. Ole Ritter (Da) ; 7. Maino (It) ; 8. Bitossi (It) ; 9. Farisato (It) ; 10. Merckx (Be) ; 11. den Hartog (Ho) ; 12. Cucchietti (It) ; 13. Aimar (Fr), tous même temps.

Classement général :

1. Jose Perez-Frances (Esp) 48 h 33' 19" ; 2. Moser (It) à 3" ; 3. Schiavon (It) à 42" ; 4. Bitossi (It) à 47" ; 5. Gonzales (Esp) à 50" ; 6. Carletto (It) à 1'09" ; 7. Merckx (Be) à 1'10" ; 8. Motta (It) même temps ; 9. Gimondi (It) à 1'13" ; 10. Adorni (It) ; 11. Pingeon (Fr) ; 12. Zilioli (It) même temps ; 13. Poggiali (It) à 1'15" ; 14. Altig (All) à 1'26" ; 15. Aimar (Fr) ; 16. Echeverria (Esp) ; 17. Anquetil (Fr) ; 18. Fontana (It) ; 19. Gabica (Esp) ; 20. Mugnaini (It) même temps. - Puis : 28. Rolf Maurer (S) 48 h 39'12" ; 33. René Binggeli (S) 48 h 49'04".

Premier meeting d'ouverture à la piscine de Sion

Premiers contacts à l'extérieur entre nageurs romands, « en famille », organisés par le Cercle des nageurs de Sion. Favorisée par un temps clément, cette rencontre, placée sous le signe de l'amitié, n'avait pas pour ambition d'être le théâtre de chutes de record mais devait permettre aux entraîneurs de faire le point avant la saison d'été.

Nous tenons à remercier les nageurs vaudois d'Aigle et de Vevey d'avoir bien voulu répondre à l'invitation du C.N. Sion car leurs camarades valaisans de Sierre, Martigny et Monthey ont certainement eu peur de l'eau froide...

Nous croyons que le C.N. Sion devrait continuer l'expérience de ce meeting d'ouverture afin qu'il devienne une tradition et qu'il le fixe uniformément, à notre avis, au quatrième dimanche de mai. Les clubs seraient ainsi en mesure de prendre leurs dispositions pour déléguer des équipes quantitativement et qualitativement plus fortes.

En bref, agréable matinée à la piscine !

Meeting d'ouverture du 28 mai 1967, piscine de Sion, 50 mètres, 8 lignes d'eau, température de l'eau 20 degrés, chronométrage Omega

RESULTATS COMPLETS

100 m. dauphin messieurs	
1. Reichenbach P.-A., C.N. Aigle	1'44"2
100 m. dauphin dames	
1. Millasson V., C.N. Aigle	1'40"1
2. Buttet N., C.N. Sion	1'44"3
50 m. dauphin garçons	
1. Ebener C., C.N. Sion	38"7
2. Bocksberger S., C.N. Aigle	1'42"7
100 m. dos messieurs	
1. Corthay W., Vevey Nat.	1'15"2
2. Walker M., C.N. Sion	1'27"9
3. Matile O., C.N. Aigle	1'38"5
4. Meyer A., C.N. Aigle	1'42"4
100 m. dos dames	
1. Walker G., C.N. Sion	1'42"5
2. Crausaz A., C.N. Aigle	1'56"2
3. Brandt I., C.N. Aigle	2'00"8
200 m. brasse dames	
1. Millasson G., C.N. Aigle	3'57"2
2. Schneider V., C.N. Aigle	4'13"5
50 m. brasse garçons	
1. Weiss P., C.N. Aigle	57"4
2. Löwensberger L., C.N. Aigle	1'01"9
50 m. brasse filles	
1. Blättler M., C.N. Sion	51"8
2. Magri G., C.N. Aigle	57"3
3. Staudenmann C., C.N. Sion	1'02"1

100 m. libre messieurs	
1. Corthay W., Vevey-Nat.	1'03"5
2. Reichenbach P.-A., C.N. Aigle	1'11"1
3. Gertsch P., C.N. Aigle	1'15"0
4. Ebener C., C.N. Sion	1'15"9
5. Deprez J.-M., C.N. Aigle	1'16"0
6. Walker M., C.N. Sion	1'17"2
7. Merine M., C.N. Aigle	1'41"0
100 m. libre dames	
1. Buttet N., C.N. Sion	1'18"7
2. Millasson V., C.N. Aigle	1'20"5
3. Walker G., C.N. Sion	1'28"4
50 m. libre garçons	
1. Bocksberger S., C.N. Aigle	45"2
2. Weiss P., C.N. Aigle	47"9
50 m. libre filles	
1. Staudenmann C., C.N. Sion	48"7
2. Blättler M., C.N. Sion	50"9

Relais 4 x 50 m. 4 nages messieurs	
1. C.N. Aigle renforcé	2'27"2
(Corthay Willy, Schüpbach Daniel, Reichenbach Pierre-Alain, Gertsch Pascal)	
2. C.N. Sion	2'30"8
(Walker Michel, Ebener Christian, Fanti Ernest, Capponi Sandro)	

Relais 4 x 50 m. 4 nages dames	
1. C.N. Aigle	3'11"3
(Brandt Isabelle, Schneider Violette, Millasson Véronique, Crausaz Arlette)	
2. C.N. Sion	3'14"1
(Walker Gaby, Blättler Martine, Buttet Nicole, Staudenmann Chr.)	

Accord surprenant à Zurich

Les Grasshoppers et le FC Zurich ont, en effet, décidé de disputer, la saison prochaine, leurs rencontres de championnat au stade du Hardturm, en matches couplés. Ainsi, le FC Zurich dénonce son bail avec le stade du Letzigrund dont il fut longtemps locataire. De ce fait, les Young Fellows se retrouvent comme étant le seul club de Ligue nationale A au Letzigrund. Ils joueront probablement en compagnie des Blue Stars, lesquels feront le lever de rideau.

AVIRON. — L'équipe suisse du Blauweiss, de Bâle a remporté, à Berlin, la première place de la catégorie deux sans barreur (Bollinger-Grob) aux épreuves internationales organisées sur le nouveau bassin du canal Hohenzollern.

Les Grasshoppers et le FC Zurich ont, en effet, décidé de disputer, la saison prochaine, leurs rencontres de championnat au stade du Hardturm, en matches couplés. Ainsi, le FC Zurich dénonce son bail avec le stade du Letzigrund dont il fut longtemps locataire. De ce fait, les Young Fellows se retrouvent comme étant le seul club de Ligue nationale A au Letzigrund. Ils joueront probablement en compagnie des Blue Stars, lesquels feront le lever de rideau.

Cyclisme : la course de côte Bienne-Macolin

Victoire de Ruppner, Baumgartner se classe sixième

La course de côte Bienne-Macolin, qui a réuni 178 coureurs (record de participation) s'est terminée par la victoire de Paul Ruppner qui a couvert le 39 km. 400 (400 m. de dénivellation) en 58'45". Ruppner a ainsi amélioré le record de l'épreuve, établi l'an passé. Le principal animateur de la course se avait été Beltraminelli, mais celui-ci dut cependant s'incliner au sprint devant Ruppner.

Voici les résultats :
Amateurs d'élite : 1. Paul Ruppner (Romanshorn), les 39 km. 400 en 58'45" ; 2. Robert Beltraminelli (Aitdorf), à 1" ; 3. Richard Binggeli (Ge-

nève), à 25" ; 4. Hugo Lier (Affoltern), à 28" ; 5. Max Weber (Unterschlatt), à 29" ; 6. Celestino Angelucci (Berne) ; 7. Kurt Baumgartner (Sierre) ; 8. Pierre Lambelet (Genève) ; 9. Willi Henzi (Steffisburg) ; 10. Kurt Rub (Brugg) ; 11. Manfred Hofer (Berne) ; 12. Josef Richner (Aristau), même temps.

Amateurs : 1. Xaver Kurmann (Emmenbrücke), 1 h. 00'10" ; 2. Piero Atzli (Wettwil), à 50" ; 3. André Hanrioud (Donneloye) ; 4. Heinz Gautschi (Berne) ; 5. Roman Cuel (Bâle), même temps.

Juniors : 1. Hugo Zink (Kœlliken), 1 h. 04'35".

CADETS

100 mètres :
2. Boillat Georges, Ardon 11"6
3. Fumeaux Eric, Ardon 11"7
5. Delaloye Ch.-André, Ardon 12"1
7. Antonin Pierre-André, Ardon, 12"3

200 mètres :
1. Boillat Georges, Ardon 25"0
4. Fumeaux Eric, Ardon 26"0

Saut en longueur :
2. Fumeaux Eric, Ardon 5 m 99
3. Boillat Georges, Ardon 5 m 62
4. Delaloye Ch.-André, Ardon 5 m 39 D.

NR - SPORTS NR

VILLARS-CHAMPÉRY aura un entraîneur canadien

Après sa défaite contre Gottéron pour la dernière rencontre de promotion-relégation, le Villars-Champéry a fait le point de la situation lors d'une assemblée générale tenue à Villars.

Le président Crisinel ayant retracé les problèmes qu'avaient posés la fusion de Villars et de Champéry durant cette saison 66-67 et de la composition des équipes, constate qu'une station d'hiver ne peut pas posséder de grandes équipes sans mécène. Mais pour Villars-Champéry, il faut une honnêteté et saine équipe avec un bon esprit de camaraderie.

Cette assemblée très bien fréquentée fut non moins vivante tant par les nombreuses interventions que par les suggestions que des membres y apportèrent.

Un comité de quinze membres fut réélu, trois démissions étant enregistrées. Pour la nouvelle saison, l'équipe dirigeante se compose comme suit :

Président : M. Crisinel (Villars) ; vice-président : R. Mariétan (Champéry) ; le chef du secrétariat sera M. Turian, assisté de A. Fontana (Villars) et J.-A. Clément (Champéry) ; trésorier : J.-C. Schmid (Villars) assisté de R. Mariétan pour Champéry et A. Fontana pour Villars ; responsable des licences : Alf. Champadal ; responsable des équipes : première, P. Chevalley, A. Champadal et Jo Piller ; seconde, R. Mariétan et Matzinger ; juniors, Croci-Torti, De-laury et R. Bruggier ; novices, Croci-Torti et J.-A. Clément.

Commission technique : MM. Bonzon, E. Ex-Henry, R. Mariétan.

Matériel : MM. Gottlieb Schloss et Jo Piller.

Propagande : M. Hermann Heitz. Local du club : Tea-Room Le Relais, à Villars.

LE CANADIEN SINCLAIR, ENTRAINEUR

Le comité, après avoir examiné tous les problèmes que posent l'engagement d'un entraîneur a pris contact avec plusieurs entraîneurs suisses et étrangers susceptibles de venir au Villars-Champéry H.C. Constatant d'autre part que seuls J.-D. Piller et Zbinden quittaient le club pour jouer respectivement avec Servette et La Chaux-de-Fonds, il y avait lieu de rechercher un entraîneur qui puisse consacrer entièrement son temps pour toutes les équipes du H.C. Villars-Champéry.

Il est clair que cela n'a pas été facile. Mais finalement, après un échange de correspondance, le choix du comité s'est porté sur un Canadien évoluant en Europe comme entraîneur-joueur et ancien équipier de la fameuse formation du R.P. Bauer : Paul Sinclair, 24 ans.

Sinclair est actuellement joueur-entraîneur des « Anzlet Tigers », d'Amsterdam où évoluent 5 Canadiens. Cette équipe a rencontré notamment celle de Lausanne et Sinclair y avait laissé une excellente impression. Soulignons que Paul Sinclair arrivera à Villars le 1er juillet prochain et qu'il prendra immédiatement en main l'entraînement d'été de toutes les équipes du H.C. Villars-Champéry. Les conditions du contrat liant Sinclair avec le club précité sont telles qu'elles permettent, après un temps d'essai et d'adaptation, à chacun de reprendre éventuellement sa liberté.

Disons encore que Villars-Champéry pourra compter pour la saison prochaine sur tous ses anciens joueurs à part Piller et Zbinden, alors qu'Ayer entrainera spécialement les gardiens et pourra, à l'occasion, défendre la cage du club mixte Vaud-Valais. — (Cg)

Le F.C. Collombey «étrenne son titre»

Le F.C. Collombey jouait dimanche son dernier match de championnat avant les finales, grâce à une prestation d'ensemble que l'on peut qualifier de bonne, il a gagné. Si le résultat n'avait pas grande importance pour le classement, par contre psychologiquement la victoire est de bonne augure.

Le match débute à vive allure et les deux équipes se donnent à fond, les défenses sont mises à dure épreuve, mais elles écartent chaque fois le danger. A part un tir sur le poteau de l'équipe locale, les deux formations s'en

tirent sans mal jusqu'à la mi-temps, c'est-à-dire 0 à 0.

En seconde mi-temps, les locaux augmentent leur rythme et marquent un magnifique but signé Maillard Jean-Claude. Riddes, qui était venu avec la ferme intention d'obtenir la victoire attaque à outrance et héritant d'un véritable cadeau de la défense obtient l'égalisation.

Alors que l'on s'acheminait tranquillement vers un match nul, après un travail remarquable de toute la ligne d'attaque, Collombey peut reprendre l'avantage par l'intermédiaire de Maillard I qui fut le butteur No 1 du dimanche. Avec un peu plus de détermination, Collombey peut envisager les finales avec sérénité. Toute l'équipe a très bien joué. Une mention spéciale aux frères Maillard, ainsi qu'à Quentin, frère de notre international.

La recette de la rencontre a été versée pour les orgues de l'église, geste très apprécié de nos autorités paroissiales.

(Mic)

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 38 des 27 et 28 mai 1967 :

35 gagnants avec 13 p. : Fr. 5.778,65
914 gagnants avec 12 p. : Fr. 221,30
10.364 gagnants avec 11 p. : Fr. 19,50
68.269 gagnants avec 10 p. : Fr. 2,95

Tir commémoratif de Collombey-Muraz

On travaille activement à Collombey-Muraz pour faire du Tir commémoratif une belle réussite. On sait que cette manifestation aura lieu les 10, 11, 17 et 18 juin prochains. Les tireurs de la cité du pétrole, sise entre les Dents-du-Midi et le bleu Léman, vous attendent nombreux à leurs concours de sections et de groupes. La juvénile splendeur des nouvelles installations à 50 m. réjouira et enchantera les fervents de notre sport national. Nulle doute que chacun voudra goûter à cette ambiance et à cette compétition enthousiasmantes. La récompense voisnera le mérite, car c'est pour plus de 20.000 francs de prix que cette joute sera achalan-

dée. Beaucoup de tireurs ont déjà demandé le plan de tir à M. André Sarbach, à Collombey, téléphone (025) 4 12 72. Avec 10 cibles et 16.000 francs de dotation à 300 mètres, 6 cibles automatiques et 5000 francs de dotation, ce tir est un des plus importants de Suisse romande. Nous avisons les Sections qui n'ont pas encore fait parvenir leurs inscriptions qu'il ne reste pratiquement plus de rangers pour les journées du 10 et 11 juin, nous les invitons donc de porter leurs choix sur les journées du 17 et 18.

Chers amis tireurs de toutes parts, accourez nombreux au Tir commémoratif de Collombey-Muraz, on vous y attend.

AVCS : Communiqués

Cours de mise en condition physique

Ce cours est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à l'équipe valaisanne. Sont tout particulièrement invités les chefs techniques des clubs.

Entrée : Dimanche, 5 juin 1967, à 10 h. à Ovronnaz.

Licencement : Dimanche, 5 juin 1967, à 15 h. 30 environ.

Direction : Othmar Gay, moniteur de sports, Saillon.

Programme :

10.00 Réunion des participants (Centre sportif).

10.30 Footing : façon d'adapter l'organisme au ski.

11.30 Introduction de la notion du rythme dans l'entraînement - respiration.

12.00 Dîner.

13.30 Les facteurs d'équilibre et soins manuels du skieur, hygiène, alimentation (causerie).

14.30 Etablissement du programme d'été.

15.30 Discussion et clôture du cours. Frais : Les frais de voyage sont à la charge des participants. L'AVCS offre le dîner.

Assurance : Chaque participant doit être assuré contre les accidents.

Le chef technique de l'AVCS W. Schär

Cyclisme : le Tour de Grande-Bretagne Un Anglais prend la tête

L'Anglais Len West a pris la tête du classement général du Tour de Grande-Bretagne amateurs, à l'issue de la deuxième journée, qui avait été divisée en deux épreuves : une course contre la montre par équipes sur 50 kilomètres le matin, une étape de 70 km. l'après-midi.

Voici les résultats : Course contre la montre par équipes, Swindon-Ston on the Wold (50 km.) : 1. URSS 1 h. 03'58" ; 2. Pologne 1 h. 04'40" ; 3. Grande-Bretagne à 1'28" ; 4. Italie ; 5. France ; 6. Suisse à 2'14".

Classement de l'étape Stow on the Wold—Great Malvern (70 km.) : 1. Len West (GB) 1 h. 51'12" ; 2. Michel Guyot (Fr) 1 h. 51'57".

Tennis : les championnats internationaux de France Newcombe éliminé

Une seule surprise, en simple messieurs, a été enregistrée dans les huitièmes de finale des championnats internationaux de France, à Paris. L'Australien John Newcombe (tête de série No 3) a été facilement battu par le Yougoslave Nikola Pilc. Tous les autres résultats étaient attendus, même la défaite de l'Australien Martin Mulligan devant le Hollandais Tom Okker, devenu l'un des trois premiers joueurs européens.

Mais une surprise considérable, qui eut été certainement la plus sensationnelle de toute l'épreuve, a failli être causée par le jeune Tchèque Jan Kodes, aux dépens du tenant du titre, l'Australien Tony Roche.

Un autre Australien, Owen Davidson se reprit lui aussi de justesse devant un autre représentant de l'Europe de l'Est, le Polonais Wieslaw Gasiorek.

Boxe : les championnats d'Europe Décision contestée

Une décision a été contestée, à Rome, à l'issue d'un combat des quarts de finale des championnats d'Europe amateurs qui opposait le poids coq Savov (Bulgarie) et Yearwood (Géorgie). Le premier l'ayant emporté alors que visiblement il n'avait jamais réussi à dominer son adversaire.

La rencontre entre les surlegers Kuley (Pologne) et Kucera (Tchécoslovaquie) fut l'une des plus spectaculaires. Tenant du titre, le Polonais imposa un rythme que le Tchèque ne put tenir dans la dernière reprise. En surlegers également, le combat du Hongrois Kajdi et du Roumain Antoniu fut une très belle démonstration. Blessé à l'œil, Antoniu connut un troisième round difficile.

A signaler que le poids coq allemand Horst Rascher, un vétéran de la compétition (il fut sacré champion d'Europe à Lucerne, en 1959) s'est qualifié pour les demi-finales.

★ FOOTBALL CHAMPIONNATS DES ETATS-UNIS

— United Soccer Association : Cagliari (Chicago)—Dundee Unit. (Dallas) 0—1 ; Shamrock Rovers (Boston)—Glentoran Belfast (Détroit) 1—1 ; Cerro Porteno (New-York)—Hibernian Edimbourg (Toronto) 1—1 ; ADO La Haye (San Francisco)—Sunderland (Vancouver) 6—3.

— National Professional Soccer League : St-Louis—Baltimore 0—2 ; Toronto—Philadelphie 2—7 ; Los Angeles—Chicago 1—1.

Classement du groupe Ouest : 1. Pittsburgh 10 m. 58 points ; 2. Atlanta 9, 53 ; 3. Baltimore 9, 47 ; 4. Philadelphie 2, 41 ; 5. New-York 10, 30.

Classement du groupe Est : 1. St-Louis 10, 59 ; 2. Los Angeles 12, 47 ; 3. San Francisco 9, 43 ; 4. Chicago 11, 38 ; 5. Toronto 9, 22.

★ FOOTBALL — A la suite de la sévère défaite subie contre la Suisse à Zurich, quatre responsables de l'équipe nationale roumaine ont été démis de leurs fonctions. Il s'agit de MM. Gheorghe Popescu, membre de la Fédération roumaine, des entraîneurs Illie Oana et Stefan Covaci ainsi que du médecin, Iion Stanesco.

★ FOOT — Le match d'appui de première ligue entre Olten et Durrenast aura lieu dimanche prochain à Berthoud.

Le match du tour final Cantonal-Frauenfeld a été avancé à samedi afin de ne pas concurrencer le match de ligue nationale B Xamax - Blue Stars.

★ TENNIS — L'équipe de France qui rencontrera l'Afrique du Sud en demi-finale de la zone européenne de la Coupe Davis, sera formée des quatre mêmes joueurs qui battirent la Hongrie au tour précédent : Pierre Darmon, François Jauffret, Patrice Beust et Daniel Contet. La rencontre aura lieu à Paris du 9 au 11 juin.

Motocyclisme : Taveri, victoire à San Remo

Au cours des épreuves internationales de San Remo, le Suisse Luigi Taveri a remporté, en 125 cmc, une facile victoire sur l'Allemand Hans-Georg Ansheidt. Il fut moins à son aise dans la catégorie supérieure. Victime d'ennuis mécaniques, il a dû se contenter de la deuxième place derrière Silvio Grasseti. En 500 cmc, le Hongrois de Genève, Gulya Marsovsky, n'a pu faire mieux que troisième.

Voici les résultats :

125 cmc : 1. Luigi Taveri (S) sur Honda, les 70 km. 980 en 42'36"2 (99,967).

★ HIPPISE — La principale épreuve de la seconde journée du concours hippique national de Schaffhouse, une épreuve comptant pour le championnat suisse de la catégorie S, a été remportée par le capitaine Paul Weier avec « Junker ». Ainsi, le capitaine Weier a gagné les deux épreuves de championnat de ce concours. Un duel serré mit aux prises le jeune cavalier Bruno Candrian et l'Allemand Hauke Schmidt dans la puissance. Pas moins de six barrages furent nécessaires pour départager ces deux concurrents. Finalement, la victoire revint au jeune Saint-Gallois.

250 cmc : 1. Silvio Grasseti (It) sur Benelli, 46'12" (105,300) ; 2. Luigi Taveri (S) sur Honda, 46'48" ; 3. Gulya Marsovsky (S) sur Bultaco, 47'52"3.

500 cmc : 1. Angelo Bergamonti (It) sur Paton, les 91 km. 260 en 51'17"9 (106,740) ; 2. Jack Findlay (Aus) sur Matchless, 52'54"8 ; 3. Gulya Marsovsky (S) sur Matchless, à un tour.

★ AUTOMOBILISME — Le Suisse Harry Zweifel, au volant de sa McLaren Oldsmobile, a remporté la course de côte d'Abreschviller, disputée sur 2 km. Il a réussi le meilleur temps dans les deux manches et a amélioré, en 1'04"4 (moyenne 112,11) le record du parcours détenu par le Français Challoye sur Brabham de formule 2.

★ ATHLETISME — Dans le cadre des « British Games », à Londres, le Hongrois Lajos Mecser, champion d'Europe, a dû s'incliner sur deux miles. Voici les résultats : Deux miles : 1. Ian McCafferty (G-B) 8'33"4 ; 2. Lajos Mecser (Hon) 8'34"4 ; 3. Derek Graham (G-B) 8'36"2 - Six miles : 1. Bruce Tulloh (G-B) 27'42"8 ; 2. Henk Altmann (AS) 27'44".

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Du soleil pour les gosses de TDH

Dimanche... Son visage éclairé du sourire d'eau calme des enfants vietnamiens qu'elle qu'en soit la souffrance, ce grand garçon est un véritable maréchal de chair blessée ; des mois à attendre sur sa natte d'hôpital que quelqu'un soit libre pour s'occuper de vous, voilà ce que ça donne. Et il y a des personnes pour vous parler de « déracinement » lorsque Terre des Hommes de quelque part au monde, ramène ces enfants !

Et cette grande fille que voici, cette grande fille qui marche, elle n'avait plus marché depuis cinq ans. Vous pouvez même aller la voir. Miracle de l'attention qui lui est dédiée, de la sécurité ? On l'ignore. Mais, ce que l'on sait, c'est qu'elle marche.

Il y avait là, dimanche, à l'hôpital, plus de soleil encore que le soleil valaisan, pour une quarantaine de nos petits. Qui, sur son tricycle pour réapprendre à faire tourner la manivelle de ses petites jambes, qui sur ses béquilles, qui devant son bol de chocolat. Puis cette grande fille totalement scalpée et de qui la moitié du visage est à reconstituer, tout comme celui de sa voisine que le feu a défiguré en lui tordant abominablement les bras et les mains.

Confiance abondante, confiance fleurie, confiance extraordinaire de ces en-

fants qui viennent d'arriver de ce que l'on appelle « antipodes », pour aimer et se laisser aimer, se laisser opérer à répétition, courageux, confiants. Accoutumés à nous en quelques heures, comme si les milliers de kilomètres qui nous séparaient n'étaient guère plus qu'un simple paysage d'herbe, de montagne et d'eau.

C'est simple de refaire un visage à la terre des hommes... de main en main, de petit en petit, de greffe en greffe, de pain en pain.

Mais si ce petit monde a recouvré le droit de respirer la lumière et la vie qui sont à tout le monde, c'est vous, et c'est vous seul qui l'avez désiré. Et nous vous remercions, tout en recommençant à vous appeler à l'aide. Car ces 250 enfants à l'hôpital, ce sont des milliers de francs qu'il faut trouver par jour. Ce n'est pas facile.

Leur nombre augmente sans cesse, leur souffrance attend, des lits leur sont ouverts. Tous ces enfants qui sont les nôtres et que nous ne pouvons pas laisser souffrir, dépérir, mourir, sous le prétexte indéfendable que ces souffrances-là se passent « au bout du monde ». Comme s'il y avait un bout quelconque à cette terre qui ne commence nulle part et ne finit jamais.

Terre des Hommes - Valais, Monthey - C.C.P. 19-8045

Décisions du conseil communal de Troistorrents

Sous la présidence de M. Berrut, tout le monde était présent pour écouter et approuver, sans observation, le protocole de la dernière séance rédigé par le secrétaire E. Donnet-Monay.

MM. Denis Rossier, Voyer et Pierre Fornage sont désignés pour représenter la commune et la bourgeoisie afin de suivre les travaux de construction de la route Archoz-Champspot.

Des subsides sont accordés à l'Ecole d'infirmière de Sion et à la section des samaritains de Troistorrents.

Le rayon de ramassage des ordures s'étendra dorénavant à la région de St-André.

Une équipe d'ouvriers sera mise sur pied prochainement pour l'aménagement définitif de la route de La Croz-tal, talus et divers.

Une demande tendant à obtenir l'autorisation de vendre des boissons non alcooliques dans un chalet de montagne doit être refusée : le demandeur n'étant pas au bénéfice du certificat de capacité prévu par la loi.

Le conseil répond affirmativement à la demande de location d'un appartement à la maison d'école de Morgins. Il loue également la maison d'école du Jorat à l'O.J. de Troistorrents.

Une demande d'achat de terrain présentée par M. Bernard Donnet, à Morgins, est acceptée sous réserve d'approbation par l'assemblée communale.

Le conseil vend également une source d'eau à M. Gustave Rouiller, de Cyrille, avec les mêmes réserves.

M. Donnet Isaac est autorisé à démolir une grange à Sépaz.

Un groupe de chasseurs représenté par M. Aristide Bellon, est autorisé à construire une cabane dans les environs de Champspot, moyennant une location annuelle du terrain.

Le goudronnage des divers chemins

de dévestiture de la station de Morgins seront mis en soumission prochainement.

La prolongation du réseau d'eau potable dans la direction de Fenebey est prévue pour cet été encore.

Le conseil communal prend acte avec une vive satisfaction que le lac de Morgins est classé parmi les sites à protéger.

Il remercie aussi la « Feuille d'Avis » du district de Monthey pour son offre d'insérer gratuitement les avis officiels de la commune.

Les comptes 66 sont examinés et approuvés avant qu'ils ne soient portés à l'assemblée primaire qui se réunira à cet effet le dimanche 18 juin après les offices.

P. Fornage

Concert de la fanfare de l'ER. inf. mont. 10

SAINT-MAURICE. — Le mercredi soir 31 mai, à 20 h. 30, à la grande salle du collège de Saint-Maurice, la fanfare de l'Ecole de recrue d'infanterie de montagne 10 offrira un grand concert à la population de Saint-Maurice et des environs.

Un programme varié, choisi spécialement pour un concert en salle sera certainement très apprécié par les nombreux auditeurs qui voudront profiter de cette occasion : entendre nos musiciens militaires dans un cadre et dans des conditions acoustiques en rapport avec le haut degré d'entraînement d'instruction.



Misaneuf

Nettoyage chimique à sec
PRIX SANS CONCURRENCE

Fr. 10.- COMPLET Fr. 7.- ROBE
Fr. 5.- PANTALON Fr. 4.- JUPE
Fr. 6.- VESTON Fr. 11.- MANTEAU

Service dans les 24 heures. Envois dans tout le canton. Travail très soigné

BAUMGARTNER - Avenue de la Gare 24 - Tél. (027) 2 19 92 - 1950 SION
Ofa 109 L



Maman a davantage de temps libre pour nous...

elle emploie **Stocki® de Knorr**

Profitez de l'occasion...

Voyez l'exposition STOCKI dans votre magasin de denrées alimentaires!

En arboriculture
contre
l'araignée rouge et
l'oidium du pommier
MOROCIDE
Acaricide nouveau
et très efficace

SIEGFRIED
S.A.
Zofingue

Commerce de la place de SION
cherche

EMPLOYEE DE BUREAU

possédant certificat de fin d'apprentissage ou diplôme de commerce, pour la correspondance française-allemande ainsi que divers travaux de bureau.
Entrée fin juin ou date à convenir

Faire offres écrites sous chiffre PA 32559 à Publicitas, 1951 Sion.

P 32559 S

Nous cherchons pour le 1er juillet,

1 fille de cuisine
1 apprenti cuisinier

2 sommelières connaissant les 2 services. Heures et congés réguliers.

Hôtel Suisse, à Saxon.
Tél. (026) 6 23 10

CABRIOLET AMERICAIN CHRYSLER 300 K

1965, moteur spécial, 34.000 km. garantie.

Louis Claramunt, garage de Montrétan, chemin des Avelines 4, Lausanne. Tél. (021) 25 07 07.

P 194 L

COMMUNE DE LENS

Immeubles à vendre

On offre à vendre les immeubles suivants situés sur territoire de la commune de Lens et désignés comme suit au cadastre :

Art. 14636 No 239, Grangière, 461 m²
Art. 14641 No 245, Grangière, 18 m²
Art. 14642 No 246, Grangière, 79 m²
Art. 14644 No 248, Grangière, 276 m²

Faire offres à Me Benjamin Fracheboud, notaire à Monthey.

CITROEN ID FAMILIALE

1961. Livrée expertisée.

Louis Claramunt, garage de Montrétan, chemin des Avelines 4, Lausanne. Tél. (021) 25 07 07.

P 194 L

A remettre à SAINT-MAURICE

à des conditions très avantageuses

magasin alimentation

avec PRIMEURS - VINS - LIQUEURS

Locaux spacieux avec 2 vitrines et situés sur important passage.

Pour tous renseignements : téléphone (026) 2 17 87

P 32258 S

On cherche

Jeune fille

pour aider dans hôtel.

Gain intéressant. Entrée à convenir. S'adresser à l'hôtel de la Gare, à Vernayaz. Tél. (026) 8 11 86
P 65694 S

On cherche pour Sion

sommelière

Débutante acceptée.

Café Messerli, au Grand-Pont, Sion. Tél. (027) 2 12 48
P 32464 S

On cherche pour juin à septembre

2

Jeunes filles

16 ans, pour aider au commerce,

et une

filles

pour apprendre le service.

Hôtel des Plans, Mayens-de-Sion. Tél. (027) 2 19 55
P 32276 S

Offres et
demandes
d'emplois

Heidelberg (Allemagne)
Cherchons pour le début septembre,

Jeune fille

pour aider au ménage et s'occuper des enfants.

Occasion d'apprendre l'allemand.

Dr M. Glaesmer-Zaff, Zeppelinstr. 139, 69 Heidelberg

TOMBOLA

du rallye
des éclairieuses valaisannes

La liste des numéros gagnants est la suivante :

4755 gagne un téléviseur Hitachi.
8483 gagne un VéloSolex.
4442 gagne une caméra Instamatic.
826 gagne un Bamix.
3248 gagne une montre.
3690 gagne un bon d'achat.
9252 gagne un grille-pain.
9467 gagne un fer à repasser.

Les lots peuvent être retirés jusqu'au 30 juin 1967 chez Mme Jean-Pierre Cachat, Les Glariers 5, 1920, Martigny. Martigny, 30 mai 1967.

WANDER

Service externe

Pour la propagande et la vente de nos produits, très bien introduits, dans les tea-rooms, restaurants, hôtels, instituts et cuisines spéciales, nous cherchons un

représentant bien qualifié pour la branche hôtelière

Le rayon d'activité comprend le canton du Valais et une partie du canton de Vaud.

Nous demandons :

— Formation professionnelle comme cuisinier, boulanger, confiseur ou pâtissier
— langue maternelle française avec bonnes connaissances de la langue allemande

Nous offrons :

— Rémunération conforme aux temps actuels
— Prestations sociales adéquates
— Indemnité forfaitaire pour les frais généraux
— Indemnité automobile forfaitaire

Les jeunes candidats se sentant capables d'assumer, avec enthousiasme et dévouement, les tâches variées et impliquant des responsabilités qui sont comprises dans cette activité, sont priés de faire parvenir leurs offres de service, avec les références habituelles à

WANDER

bureau du personnel
Case postale 2747
3001 Berne

ATOMISEUR

Microniseur 35

PULVERISATEUR
« SENIOR »

Prix intéressant.

Demandez prospectus et renseignements à :

Delaloye & Joliat S.A.

Représentant de la Maison BIRCHMEIER & Cie

1962 PONT-DE-LA-MORGE - SION

Tél. (027) 8 16 06

P 27 S

Profitez de l'offre

3

pour 2



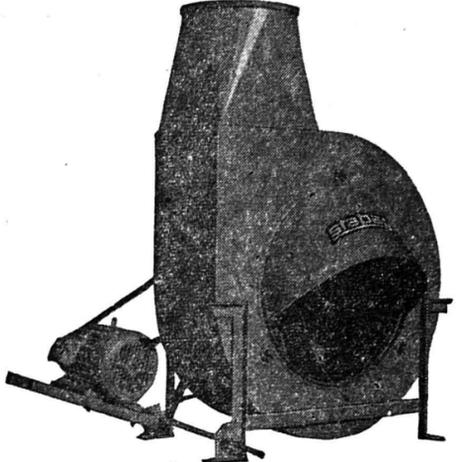
OMO
la nouvelle
lessive
complète
à mousse
freinée

OMO
matic

* vous
économisez
Fr. 2.60

pour prélever et cuire
dans l'automate

Gagnez du temps !
Vous déchargez vite et sans peine
avec le souffleur



Stabag

Prospectus et démonstration à la
**Fédération valaisanne des
producteurs de lait - Sion**
département machines agricoles
tél. (027) 2 14 44

P 238 S

Mary jane

Boutique de jersey et blouses
Grand-Pont 23 - Tél. 2 61 41 - 1950 SION

Spécialisée en :

**costumes
robes
et blouses**

Confection sur mesure pour toute taille
Mini-prix

Profitez de notre action reprise

Dernier modèle de la



Bauknecht

100% automatique, 8 programmes de lavage Fr. 1390.—
reprise de votre ancienne machine jusqu'à Fr. 400.—
Solde Fr. 990.—
Facilités de paiement, par mois Fr. 40.—

BRUTTIN-GAY-BALMAZ
Tél. (027) 2 48 86
Rue du Rhône 29
SION

au Ménage Moderne

P 246 S

Avez-vous goûté le nouveau cigare

HAVANA BOUQUET de FIVAZ

étui de 5 pièces fr. 1.10

A vendre petite
maison de vacances

12 m2, démontable, meublée, à enlever tout de suite.
Prix raisonnable.
Ecrire sous chiffre PA 32454, Publicitas, 1951 Sion

A vendre, de privé,

voiture Citroën Ami 6

modèle 1964,
52.000 km., blanche, expertisée.
Tél. (026) 5 38 61.
P 32567 S

A louer à Martigny pour début juin,

chambre meublée

Tél. (026) 2 39 02, à partir de 19 h.
P 65699 S

Si vous désirez

un beau complet d'été

Moix ouvre la saison avec une superbe collection de costumes Trevira, Térylène, Tergal, Terital.

chez **Moix** confection s.a. c'est bien

Mieux du goût de l'élégance de la classe

Pour vos imprimés

027/23151

erva

Avenue de la Gare 5
1950 Sion (VS)
Téléphone (027) 2 65 75

Etude - Construction - Montage de télévignes, blondins et téléphériques pour matériel.

Entretien et revision des téléskis et téléphériques

Résoud tous les problèmes de montage

erva erva

échos du valais

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

L'orchestre JO PERRIER fête ses dix ans

SAXON — Si la vie s'est éteinte sur la vieille colline historique de Saxon où l'on admire encore l'église restaurée et la tour majestueuse, cette destinée s'est poursuivie, rajeunie, dans la plaine. C'est là que fut, au siècle dernier, Saxon-les-Bains. On y venait en foule dès 1839. Mais ce qui fit la renommée de l'endroit c'est le Casino. Comme tous les établissements de ce genre, il eut ses heures de gloire... puis de décadence. Ce Casino servit plus tard de refuge à des Chartreux exilés de France, de 1901 à 1903.

Sa scène accueillit des troupes renommées. On y joua des opéras : « Le barbillon de Séville », de Rossini, « Don Pasquale », de Donizetti, « Rigoletto », « La Traviata », « Le Trouvère », de Verdi.

Les Saxonnais, gens industriels, ne pouvant plus tirer parti de leur source thermale, se sont résolument tournés vers l'agriculture. Leur territoire, exemple typique où se développait une végétation paludéenne faisant le bonheur des naturalistes, a été entièrement transformé et la plaine marécageuse muée en un vaste jardin.

Mais la formation musicale de la population, acquise au cours des années fastes ne fut point perdue.

Le village, planté au pied de la Pierre-Avoi, voisin des coteaux arborisés, possède trois fanfares... et un orchestre moderne connu loin à la ronde. Une sorte de carte de visite pour la cité. Celui de Jo Perrier.

Orchestre sérieux, dont tous les membres sont mariés ou sur le point de l'être, il fêtera son dixième anniversaire.

C'est en 1950 qu'on en vit l'embryon : un duo formé de Jo Perrier et Georges Thoma, ce dernier dirigeant actuellement un orchestre qui entreprend des tournées jusqu'en Amérique. Et puis, trois ans plus tard, le duo se mua en trio avec toujours Jo Perrier, Georges Thoma, auquel s'est joint un autre musicien de talent : André Michellod.

Séparé de ses collaborateurs en 1957, Jo Perrier fonda l'orchestre que l'on sait avec « des gars du bled », excellents musiciens comme lui. Au cours de cette décennie, la formation subit des modifications, mais elle ne cessa de s'affirmer, si bien qu'aujourd'hui elle fait honneur à notre canton et qu'elle peut compter sur l'appui de la population des bords de la Vélaz.

L'orchestre Jo Perrier, interprétant uniquement de la musique de bal dans ses débuts, s'est affirmé. Il a remporté, en 1962, à Genève, le premier prix de rock au championnat suisse. Il se dirige actuellement avec un réel bonheur vers les variétés, la chanson — la bonne —, le music hall et il vient d'enregistrer son premier disque qui est une réussite.

« Basta », de Celentano, marque le talent qu'ont les musiciens pour interpréter la musique de danse, tandis que « J'ai peur... » et « Isabelle », de Jo Perrier, les placent parmi les meilleurs interprètes de chansons du moment.

Des interprètes qui, à une exception près, ne sont pas des professionnels. Qu'on en juge :

— Jo Perrier. Né le 8 décembre 1934. Compose, anime et adapte la musique. Commerçant de son métier. Joue tous les instruments.

— Pierrot Claret. Né le 26 juin 1939, beau-frère de Jo Perrier — on a l'esprit de famille — il est coiffeur pour dames. Pierrot Claret fait partie de l'orchestre depuis le début. C'est le batteur.

— Albert Burnier est né le 19 février 1936. Représentant de commerce, il joue de la guitare basse.

— Jean-François Gorret, d'origine valdotaine, le seul professionnel de l'équipe (le plus jeune directeur de fanfares du Valais, premier prix de saxo au Conservatoire de Lausanne) joue de tous les instruments à vent. Il est né le 21 septembre 1945.

— Albert Patin, lui, est né à Paris le 7 février 1942. Chanteur et trompet-

tiste, employé technique, il apporte à l'orchestre l'humour français.

— Georges-Emile Bruchez, est décorateur-ensemblier. Né le 23 janvier 1948, c'est le benjamin de l'orchestre. Mais comme la valeur n'attend pas des années, il joue la trompette comme un dieu.

L'orchestre valaisan de Jo Perrier se défend d'avoir des prétentions. Chaque semaine ses membres préparent pour leurs auditeurs d'agréables moments. Ils le font avec une conscience qui les honore.

Nous les avons entendus hier matin dans cette auguste salle du Casino modernisée, interpréter les chansons de leur premier disque. Et il nous ont laissé pour la bonne bouche une autre chanson de Jo Perrier : « Un jour, je m'en irai », œuvre qui fut interprétée pour la première fois la veille de la mort de l'un des membres de l'orchestre, Michel Plan, décédé tragiquement dans un accident d'automobile, entre Saxon et Riddes.

Cette réminiscence était prenante, émouvante et l'on sentait que brûlait chez les musiciens la flamme inextinguible du souvenir.

Jo Perrier et son ensemble peuvent rivaliser, après dix ans d'efforts, avec les meilleures formations du genre en Suisse et même à l'étranger.

Nous leur souhaitons plein succès pour leur soirée anniversaire qui aura lieu samedi prochain au Casino de Saxon.

Em. B.

Notre photo : L'orchestre Jo Perrier n'est pas saxonnaise pour des prunes (ou des abricots, comme vous voudrez). C'est avec plaisir que ses membres se retrouvent au pied de la vieille tour dominant la cité.



Soirée récréative de la Cécilia

FINHAUT — Samedi soir, le chœur mixte la Cécilia avait convié la population et ses amis du dehors à une soirée récréative, inédite. Ce n'était pas à la salle du théâtre qu'elle se produisit, mais à celle du Beau-Soleil, louée pour la circonstance. Le concert qu'elle donna en début de soirée, fut suivi d'un bal.

On le voit, le programme classique, où des pièces de théâtre alternaient avec les chants, a été quelque peu modifié. Sur le plan artistique, il y avait à perdre, bien sûr, mais la jeunesse et les croulants, amateurs de danse, furent pleinement satisfaits. Il faut reconnaître qu'il est présentement difficile de monter une pièce théâtrale dans un petit village aux ressources limitées. Les jeunes, actuellement, sont en majorité aux études ou en apprentissage, donc disposant de peu de loisirs. Pour le théâtre il faut du temps, de nombreuses heures de répétitions, qui s'ajoutent à celles prises pour la préparation des chants. Une soirée comme celle de samedi a été vite mise sur pied et, ce qui est appréciable aussi, le rendement financier, intéressant.

Le côté artistique, toutefois n'avait pas été négligé et les productions présentées furent appréciées et fort applaudies, par un public un peu restreint. Bel ensemble des voix, discipline dans les nuances, souple adaptation aux différents genres de morceaux présentés, telles sont les réflexions

suggérées par ce concert. On y entendit des œuvres de Charly Martin, Aebi, des airs connus, arrangés par le professeur Quartenoud, comme « Le petit chevrier » et « Si tous les gars du monde ». Les jeunes filles, débutantes dans le chœur, chantèrent, accompagnées par un accordéoniste, un poème dédié à la jeunesse par le chanoine Michellod, sur un air de mazurka. Bravo la Cécilia !

On est venu des environs, de la France voisine, et même de la plaine. L'ambiance a été du tonnerre et le caissier arbore un grand sourire. Pas de doute, c'est une réussite pour les organisateurs.

J. B.

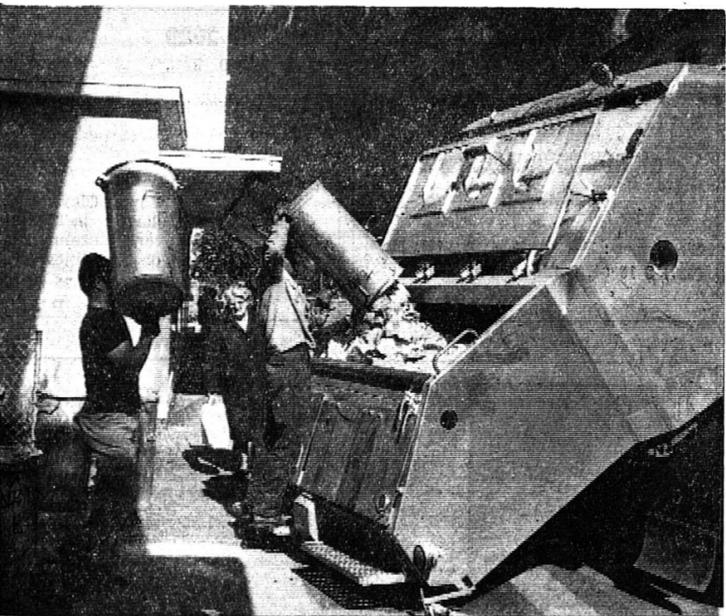
Vaccinations antivarioliques

MARTIGNY — Rappelons que les vaccinations obligatoires antivarioliques auront lieu pour la commune de Martigny le mercredi 31 mai 1967, de 15 à 16 heures, à l'hôpital (salle du Dispensaire).

Doivent se présenter les enfants âgés de 6 mois à 2 ans qui n'ont pas encore été vaccinés.

L'Administration communale.

Un problème pour les édiles : L'ENLÈVEMENT DES ORDURES



MARTIGNY — On parle de plus en plus, dans le cadre de l'aménagement du territoire, du traitement des ordures ménagères. Nos édiles songent à la construction d'une usine d'incinération pouvant traiter les déchets ménagers des communes satellites du Grand-Martigny.

Le traitement est une chose, mais l'enlèvement en est une autre.

Il y a quelques années — et plus récemment aussi — on se contentait du traditionnel char, tiré par un cheval. Moyen archaïque largement dépassé.

C'est pourquoi les autorités martignaises ont chargé une entreprise privée de ce travail, entreprise qui s'est équipée mécaniquement. Elle possède jusqu'à hier deux camions basculants permettant de comprimer la « marchandise » nauséabonde souvent, les cartons, les emballages et de transporter tout cela à la décharge.

Cette entreprise a été sollicitée par d'autres communes : Martigny-Combe avec Ravoire, Bovernier et ses mayens, Charrat, Saxon, Vernayaz, Dorénaz, Evionnaz, Saint-Maurice.

La quantité des déchets augmentant chaque jour, il a fallu prévoir l'achat d'un troisième véhicule monté sur châssis Fiat 643 EP, muni d'un moteur Diesel de 200 CV. Cette poubelle non basculante mais avec plaque éjectable (gros avantage lorsqu'on se trouve sur

la décharge) peut comprimer un volume de 45 m³ de détritus à 15 m³, alors que les chiffres comparatifs pour les deux anciens engins sont de 20 m³ et 10 m³.

Ce véhicule a encore un autre avantage.

L'utilisation de containers pour l'évacuation des déchets. Ces containers résolvent le problème de la réception et du dépôt des ordures dans les ensembles locaux, les immeubles, les hôpitaux, les ateliers, les fabriques; sur les terrains de sport, les campings, les parcs, les promenades. En résumé partout où la production d'ordures est importante. Avec ces containers, aucun déchet ne peut déborder du fait qu'ils sont munis d'un couvercle qui les ferme entièrement. Ces récipients répondent entièrement aux exigences et conditions d'hygiène de notre temps. Montés sur quatre solides roulettes, ils se laissent facilement déplacer. On gagne ainsi beaucoup de temps et on économise une main-d'œuvre fort coûteuse. Quant à leur entretien, il se limite à un rinçage à l'eau.

Ainsi, Martigny et les communes environnantes, dans ce domaine aussi suivent la modernisation et le progrès.

Notre photo montre le nouveau camion-poubelle dans une rue de Saint-Maurice.

Em. B.

10.000 francs pour un handicapé

VERBIER — Dans le cadre de l'action « Plein Soleil », nous apprenons que les professeurs de ski de Verbier viennent de verser une somme de plus de 10.000 francs à l'un de leurs tamarades ayant subi l'amputation des deux premières phalanges des doigts de chaque main, à la suite de gelures dont il fut victime ce printemps sur la Haute-Route, dans la région de Valpelline.

Félicitons les professeurs de l'Ecole suisse de ski de Verbier pour ce geste qui les honore.

Contre un arbre

MARTIGNY — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 23 h. 45, M. Livio Menotti, âgé de 24 ans, circulait à vélo-moteur à Martigny. Sur la place Centrale, il se jeta, pour une raison encore inconnue, contre un arbre. Blessé, le cyclo-motoriste a été admis à l'hôpital de Martigny.

Télescopage

SAXON — Hier matin, à 2 heures 25, M. François Antonioli, âgé de 17 ans, roulait sur la route principale de Saxon remorquant une automobile appartenant à M. Gino Bossetti, âgé de 29 ans, de Saxon également. Pour une raison que l'enquête établira, une voiture, pilotée par M. Maurice Garnier, vint emboutir le véhicule remorqué. Un passager qui se trouvait aux côtés de M. Antonioli, d'origine espagnole, blessé au visage, a été hospitalisé à Martigny.

Renversée par un camion

SAXON — Hier, sur la route de Saphaut, peu après midi, Mlle Marie-Jeanne Garnier, âgée de 13 ans, circulait à vélomoteur en direction de Saxon. Elle suivait un camion immatriculé VS 1299 et piloté par M. Eddy Gillierand, d'Avent. Le camion dut stopper pour laisser passer un autre poids lourd et même se vit obliger de reculer. Ce faisant il renversa Mlle Garnier qui eut une jambe prise sous le lourd véhicule. Transportée à l'hôpital de Martigny, la jeune fille souffre d'une fracture de la jambe.

Commune de Fully

Vaccination antivariolique

La vaccination antivariolique aura lieu le jeudi 1er juin 1967, de 15 à 16 heures, à l'école ménagère. Devront être présentés tous les enfants nés avant le 1er décembre 1966 qui n'ont pas encore été vaccinés. Se munir des cartes vertes de vaccination.

L'Administration.

Deux Valaisans à l'honneur sur le plan européen

MARTIGNY — Chacun a encore à l'esprit la magnifique cérémonie de la remise du drapeau de l'Europe à la ville de Martigny, par l'Union européenne, section valaisanne. Samedi et dimanche derniers, ce mouvement suisse tenait à Lucerne son assemblée générale des délégués. Venus de tous les cantons, ces derniers ont adopté divers rapports du comité suisse et approuvé le thème du congrès 1967. Ils ont en outre entendu un rapport de politique intérieure présenté par le secrétaire central et une large discussion y a suivi.

La section valaisanne y était représentée par son président et son secrétaire. Ceux-ci ont pris activement part à la discussion, sur le thème du congrès et sur la gestion financière du mouvement. Nous sommes particulièrement heureux de signaler que cette assemblée des délégués a appelé les deux représentants du Valais à de hautes charges au sein du mouvement suisse.

Elle a en effet élu M. Edmond Joris membre du comité central. Domicilié à Orsières, membre fondateur de la section et président de celle-ci, M. Jo-

ris a toujours œuvré avec la conviction que nous lui connaissons à la cause de ce mouvement. Les manifestations de l'Union européenne dans notre canton témoignent de cette conviction et de son désir de coopérer à la cause d'une Europe unie.

La seconde nomination est celle de M. Roger Mouthe qui a été appelé à faire partie du comité exécutif suisse. Domicilié à Martigny, membre fondateur également de la section, il en est le secrétaire cantonal. Très connu dans certains milieux, chacun peut apprécier son dynamisme et son entregent. M. Mouthe sera le premier valaisan à revêtir cette charge au sein du comité exécutif suisse où ne siègent, si l'on excepte le président central, que deux romands. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Nous adressons à tous deux nos sincères félicitations pour ces nominations et formulons les meilleurs vœux pour l'avenir du mouvement et de l'Europe.

« Europa »

Notre photo : le premier valaisan membre du comité exécutif suisse, notre collaborateur M. Roger Mouthe.

Bientôt les fraises

QUANTITES EXPEDIEES DU 21 AU 27 MAI 1967

	Asperges
21 mai 1967	705
22 mai 1967	2.140
23 mai 1967	1.554
24 mai 1967	1.459
25 mai 1967	—
26 mai 1967	1.425
27 mai 1967	1.248

TOTAL 8.531

REPORT 25.320

EXPEDITIONS au 27.5.67 33.851

OBSERVATIONS

Les premières cueillettes de fraises et de choux-fleurs se feront ces prochains jours.

Sion, le 29 mai 1967





Maintenant
Prix choc
 au lieu de ~~Fr. 2.45~~
Fr. 2.-

**Linge lumineux
 et vaporeux
 avec 'express'**

Pour laine, soie, nylon et tout linge fin de couleur

express
 super



JUWO

Paquet-famille avec 12 sachets-
 portions: spécialement pratique
 pour les vacances et en voyage



Meubles PRINCE

Meubles de qualité

Prix étudiés!



**Nous vous offrons aujourd'hui
 ce splendide salon anglais**

en velours garanti lavable

- fauteuils sur roulettes
- coussins de siège double-face
- fauteuils et sofa exécution bergère

pour seulement

2300.-

**Visites libres sur rendez-vous le soir
 Offres et devis sans engagement**

Voire bonne adresse :

MEUBLES PRINCE SION

Tél. (027) 2 28 85

La Croisée
 Rue des Vergers

Rue de Conthey

On cherche

sommelière

si possible au courant des deux
 services, ainsi qu'une

apprentie fille de salle

Date d'entrée à convenir.

S'adresser à : Hôtel du Grand-Quai,
 Martigny.

Tél. (026) 2 20 50.

On demande pour entrée tout de suite
 ou date à convenir :

une vendeuse

parlant deux langues pour commerce
 de papeterie, journaux et tabacs. Bon
 salaire, nourrie et logée.

S'adresser : Géo Barras, papeterie de la
 Poste, Crans-sur-Sierre.
 Tél. (027) 7 22 25.

P 32551 S

Le comité d'organisation de la fête du
 75e anniversaire de la société de mu-
 sique « L'Avenir », à Bagnes cherche

sommeliers(ières)

pour les 17 et 18 juin.

S'adresser au tél. (026) 7 11 65, au
 Châble.

P 32538 S

Nous cherchons pour magasin de
 gros

VENDEUR

dynamique et sérieux (boucher ou
 connaissant bien la viande).
 Conditions intéressantes pour un
 homme actif.
 Date d'entrée à convenir. Lieu de
 travail : Martigny.

Faire offres écrites avec photo et
 références à Ed Suter S. A., 1844
 Villeneuve.

Viandes fraîches - Fabrique de
 charcuterie et conserves

On engagerait tout de suite ou à
 convenir

1 débiteur

1 machiniste

1 menuisier ébéniste

S'adresser chez B. + G. Balet & Cie,
 menuiserie, à Grimisuat.

P 32473 S

Représentant connaissant très bien le
 service externe et venant habiter le
 Valais cherche

représentation

pour maison introduite auprès des
 commerces d'alimentation pour le can-
 ton du Valais.
 Sérieuses références à disposition.

Ecrire sous chiffre PA 32554, à Publi-
 citas, 1951 Sion.

P 32554 S

Cherchons pour Lausanne,

FERBLANTIER

Entrée tout de suite ou pour date à
 convenir.

Ecrire sous chiffre PB 36297 à Publi-
 citas, 1002 Lausanne.

P 613 L

Vendeuses qualifiées

sont demandées pour important ma-
 gasin d'alimentation à Martigny.

Avantages sociaux.

Prière de téléphoner au (025) 3 62 46
 ou écrire à Pellissier & Cie, 1890
 Saint-Maurice.

P 32563 S

On cherche pour tout de suite ou date
 à convenir,

JEUNE PERSONNE

pour aider au magasin et au ménage.
 Nourrie et logée. Bons gages, congés
 réguliers.

S'adresser : boucherie G. Buffat, rue
 du Lac 15, 1800 Vevey.

Tél. (021) 51 12 03.

P 2894 V

**ELECTRICIEN
 GERANT**

d'une succursale d'une grande mai-
 son d'électricité de la côte, cherche
 pour le seconder :

monteur-électricien

désirant se perfectionner et assumer
 des responsabilités. Avantages sociaux.

Offres sous chiffre PZ 36167 à Publi-
 citas, 1002 Lausanne.

P 599 L

Je cherche

COIFFEUSE

capable, pour saison d'été ou à conve-
 nir.

Faire offres Centre de coiffure Claude
 Ebener, 1936 Verbier.

Tél. (026) 7 15 65 - 7 17 71.

P 32410 S

Nous cherchons

bons mécaniciens

un tôlier

capables de travailler seuls. Spécia-
 lement sur voitures BMC.

Entrée immédiate.

Garage des Alpes - Martigny

Tél. (026) 2 22 22 (heures de bureau)

P 346 S

On cherche pour entrée immédiate

**1 conducteur de pelle
 mécanique
 et des chauffeurs de
 camion**

S'adresser : SOTRAG S. A., tél. No
 (027) 2 15 01, à Sion.

P 82547 S

ROOVER 2000

1965, 39.000 km.,
 expertisée.
 Garantie 7.500 ki-
 lomètres.

Louis Claramunt,
 garage de Monté-
 tan, Lausanne, ch.
 des Avelines 4.

Tél. (021) 25 07 07

P 194 L

GEKO sucht

MITARBEITER IM AUSSENDIENST

Zur Verstärkung unseres Aussendienstes suchen wir per sofort jün-
 gere (24-35 Jahre), seriöse Mitarbeiter für folgende Gebiete :

**2a Wallis
 3a Graubünden
 6 Tessin**

Wenn Sie mit Erfolg schon auf unserer Branche gearbeitet oder eine
 kaufmännische Ausbildung genossen haben, dann interessieren wir uns
 für Ihre Mitarbeit. Was Sie mitbringen sollen sind tadellose Umgangs-
 formen und Leumund. Gute Präsentation und eigener Wagen werden
 Ihnen Ihre Arbeit und Ihren Erfolg ebenso erleichtern wie Ihr Wille
 und Durchhaltevermögen im Einsatz für modernen Mittelbetrieb mit
 entklassigen Produkten.

Sie werden in 2-3 Monaten bei uns bei vollen Salär ausgebildet, denn
 rabatt dem Verhandlungsgeschick sind viele Spezialkenntnisse notwendig.
 Wir sind ebenso bereit, Sie zu Bedingungen anzustellen, welche es
 Ihnen ermöglichen, Ihr Einkommen massgeblich selbst zu bestimmen.
 Unterstützung durch die Geschäftsleitung ist ebenso selbstverständ-
 lich wie Auto- und Spesenentschädigung oder 5 Tage-Woche.

Falls Sie glauben, hier Ihre Chance zu sehen, in weitgehender Unab-
 hängigkeit Ihre Fähigkeiten zu beweisen, dann erwarten wir umgehend
 Ihre lückenlose Offerte mit den üblichen Beilagen und Angabe des letz-
 ten Salärs an die Direktion der GEKO AG, Grossküchenanlagen, Ko-
 chherd + Boilerfabrik, Industriestrasse 6, 3602 Thun.

échos du valais

Au lac de Montorge Concours de pêche pour les enfants

SION — La société des pêcheurs de Sion et environs organise le dimanche 4 juin, son traditionnel concours de pêche pour les enfants, au lac de Montorge. Voici quelques instructions pour tous ceux qui veulent participer à ce concours.

1) Peuvent participer à ce concours, les filles et les garçons jusqu'à

l'âge de 16 ans.

2) Les inscriptions seront prises sur place, de 7 h 30 à 8 heures. Il n'y a aucun frais pour les participants.

3) Des cannes à pêche seront à la disposition de ceux qui n'en possèdent pas.

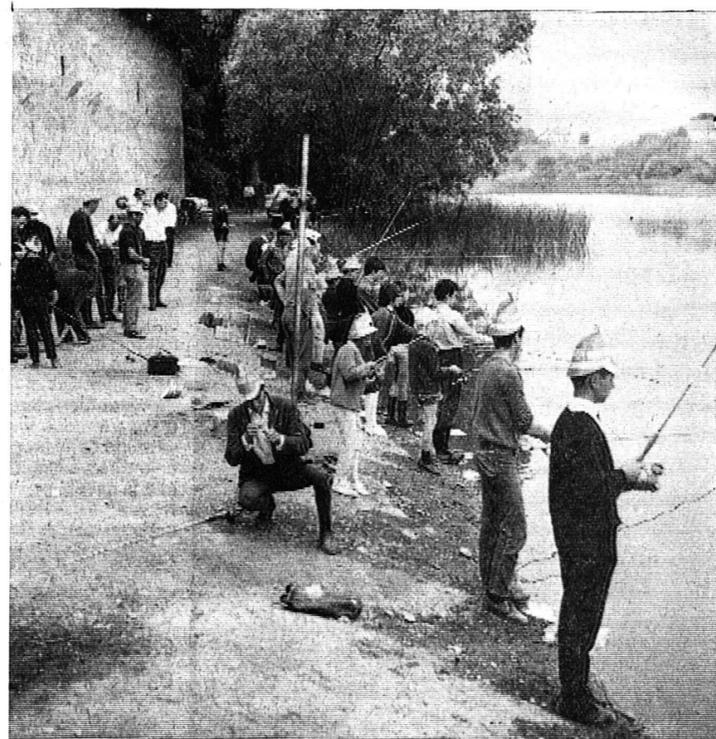
4) Le concours commencera à 8 heures; chaque participant recevra un prix.

5) Un pique-nique sera également offert par la société à la fin du concours.

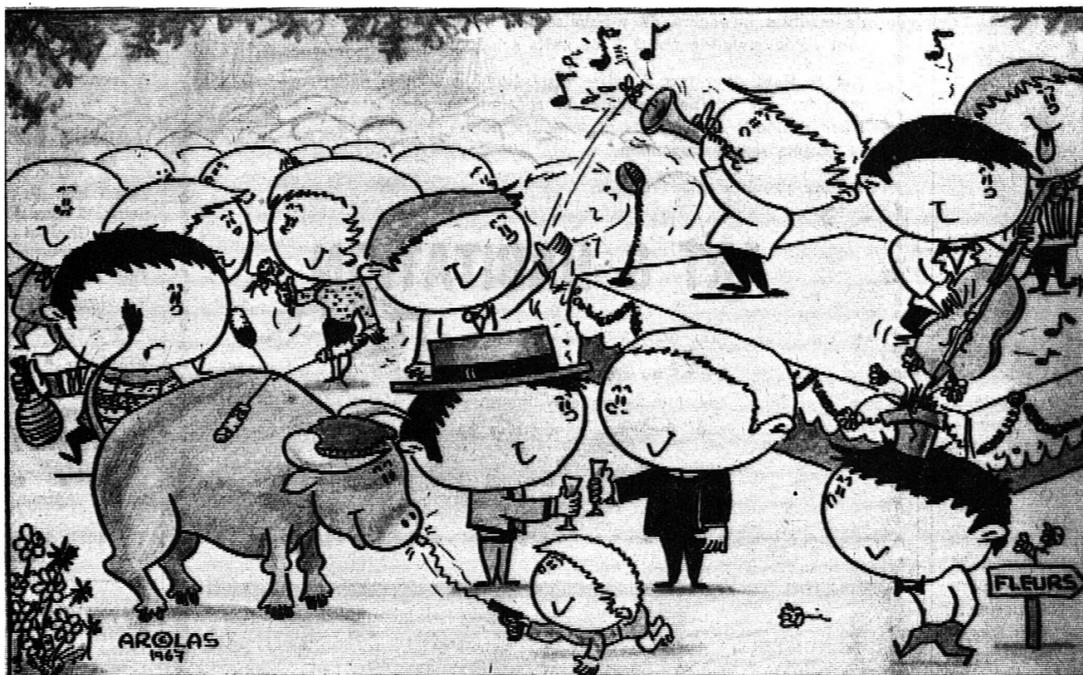
Profitez de cette aubaine. Dimanche 4 juin, tous à Montorge pour le grand concours de pêche.

Notre photo : au bord du lac, lors du concours 1966.

— gé —



Sous le soleil, avec des boissons, des spécialités, de la musique, de l'ambiance; une magnifique fête



SION — La grande fête interparoissiale est passée. Elle a connu un remarquable succès. Le mérite revient à tout le monde. A ceux qui se sont dévoués sans compter pour la préparer, à ceux qui ont travaillé sans relâche en faisant de très pénibles heures supplémentaires, et à tous ceux qui ont participé à la manifestation et qui, pour la bonne cause, ont ouvert leur portemonnaie.

Pour créer un climat, une ambiance, la collaboration de tous était indis-

pensable. On pourrait remplir des pages et des pages pour souligner les mérites de chacun. Mais quand on fait une bonne œuvre, le dernier des buts est bien de se faire remarquer, de faire parler de soi, sinon c'est noyer la bonne intention par de la présomption.

Un couple d'un certain âge avait l'intention de ne passer que quelques instants à la fête. Le mari de déclarer : « C'est la première fois que mon épouse reste si tard ! Elle a trouvé l'am-

bianche excellente. J'ai eu de la peine, sur le matin, à lui dire : "C'est l'heure de rentrer" ! »

Il y en avait pour tous les goûts, pour tous les âges.

L'opération a été bonne aussi au point de vue financier, même si la tombola n'a pas été organisée cette année.

Ainsi tout est bien qui finit bien.

— gé —

Problèmes de circulation

Aménagement du carrefour du Grand-Pont

SION — Suivant un plan de circulation, dûment étudié, le carrefour du Grand-Pont est l'objet, depuis hier, d'intéressantes modifications. Cet aménagement ne pouvait pas intervenir avant l'élargissement de l'avenue du Nord. Il était indispensable de prévoir des pistes de présélection.

Dans le but d'assurer une meilleure fluidité du trafic, il a été prévu :

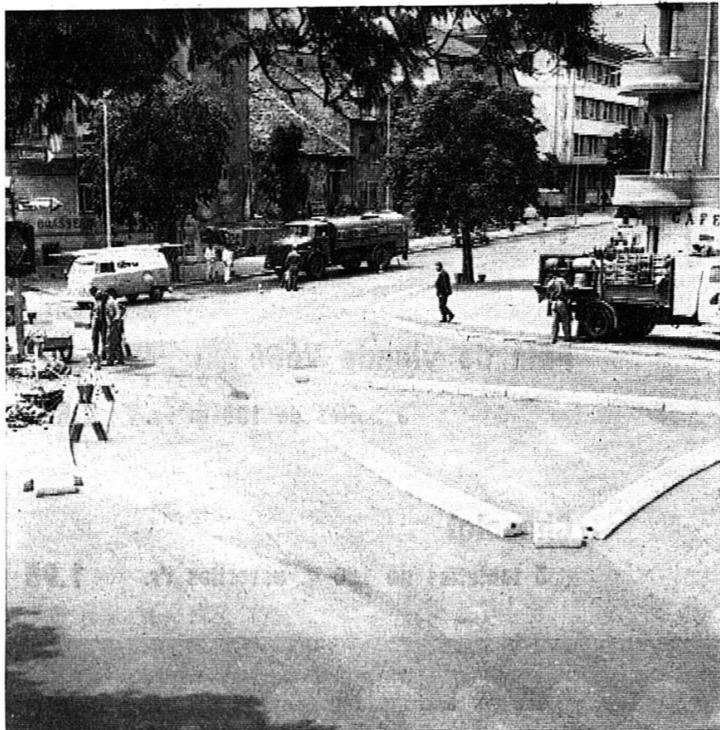
1. De supprimer l'installation d'éclairage et de signalisation se trouvant au milieu de ce carrefour. L'éclairage sera placé sur les côtés.
2. Avec les pistes de présélection, prévues à l'avenue du Nord, les automobilistes qui doivent emprunter la route du Rawyl, tourneront à gauche. La seconde piste sera à la disposition des usagers se dirigeant vers Brigue.
3. L'aménagement prévu évitera des engorgements.

Une fois les travaux terminés nous reviendrons plus en détail sur ce qui a été prévu. Une chose est certaine,

ces modifications faciliteront grandement la circulation. L'installation de signaux lumineux interviendra aussi.

La saison touristique va bientôt débuter. La circulation va connaître un grand trafic. Cet aménagement vient donc à son heure.

— gé —



Un petit faon, un petit trésor



SION — Au « Foyer de la jeune fille », on pouvait admirer, hier soir un tout petit faon. Sur de la sciure de bois, dans un carton, la charmante petite bête semblait très étonnée d'avoir autant de monde en train de l'admirer, de la regarder.

Mlle X — elle ne tient pas à se faire de la publicité — se promenait sur la route de Cheméri, dans la région de Chemin s. Martigny. A un moment donné, elle fut intriguée par quelque cho-

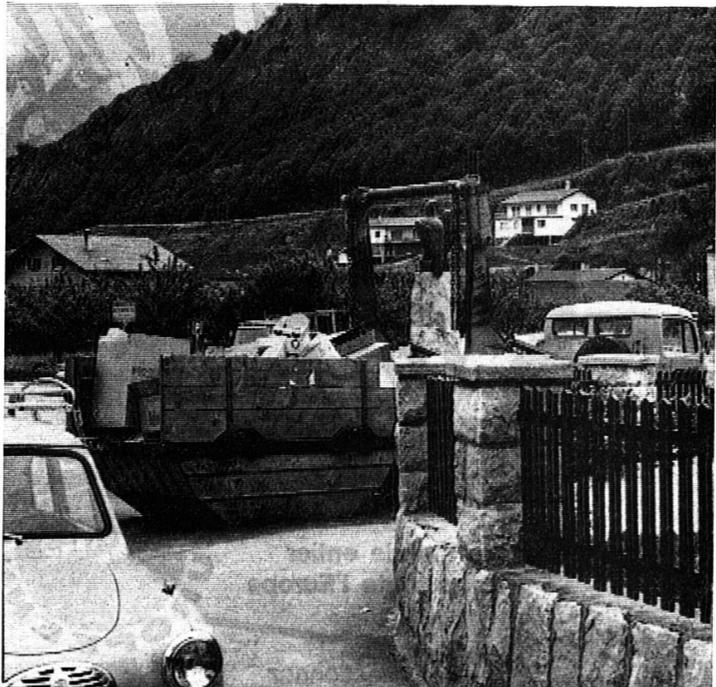
se qui bougeait au milieu de la chausée. C'était ce petit faon, né il y a à peine un ou deux jours. Le petit animal, tout craintif, fut apporté à Sion.

Le poste de police de Sion a été prévenu ainsi que celui de Martigny qui le sera, lui, aujourd'hui. Ce matin on viendra chercher la petite bête.

Notre photo : le petit faon sur le bureau de réception du Foyer de la jeune fille.

— gé —

La matière ne manque pas...



SION — Les grands ramassages de printemps ont commencé. C'est une action qui n'est pas inutile. Les « benes » sont remplies très rapidement. C'est donc l'occasion de faire une sérieuse inspection dans les galetas, les caves et les réduits. Cela fait de la

place. Tout ce qui n'est pas nécessaire est ainsi évacué. Il faut respecter l'horaire prévu et ne pas manquer cette aubaine.

Notre photo : la « benne » entièrement remplie.

— gé —

Sortie du cercle des Hérensards

SION — La sortie printanière du cercle des Hérensards, présidé par M. Firmin Sierro, aura lieu le 4 juin 1967 aux Collons-Thyon.

Voici le programme de la journée :

- 8 h 45 Départ place du Midi ;
- 10 h 45 Arrivée aux Collons ;
- 11 h 30 Dîner tiré du sac ;
- 14 h Rendez-vous au télésiège les Collons-Trabantaz ; A l'Arolle, présentation du complexe des moyens de remontées mécaniques de Thyon par M. Narcisse Michelloud, président de Vex ;
- 16 h Retour aux Collons, messe.

Finis les insectes!



Plus de moustiques, de mouches, de teignes! Plus de guêpes dangereuses, de fourmis qui fourmillent. Plus de pucerons et de cochenilles qui dévastent les plantes d'appartement. Finie la vermine dans les chambres, à la cuisine, et à la cave! NuVan® est à vaporiser dans les pièces fermées et le fléau des insectes n'est bientôt plus qu'un mauvais souvenir!

fr. 5.40

Un produit de C I B A

**Demandez conseil
à votre DROGUISTE**

VOUVRY : G. de Vantéry — TROISTORRENTS : Droguerie Défago — MONTHEY : Droguerie Centrale; Droguerie J. Marclay; Droguerie Contat; Droguerie Paul Marclay — ST-MAURICE : Droguerie G. Granges — MARTIGNY : Droguerie J. Crettex; Droguerie I. Frédérici; Droguerie J. Lugon — LE CHABLE : Droguerie P. Troillet — ORSIERES : Droguerie A. Joris — SAXON : Droguerie A. Guenot — SION : Droguerie P. Cappi; Droguerie H. Gross; Droguerie A. Jordan; Droguerie E. Roten; Droguerie Rhodania, M. Rey; Droguerie de la Matze, A. Thévenon; Droguerie Schmid — SIERRE : Droguerie Mayoraz; Droguerie A. Puipe; Droguerie Schär — MONTANA : Droguerie Rey — CHIPPIIS : Droguerie G. Dirren — BRIGUE : Droguerie T. Gygax — ZERMATT : Droguerie Leu.

P 157 S

Employée de maison

est cherchée. Proximité de Lausanne, pour ménage de deux personnes. Bons gages, congés réguliers, logée, tout confort.

Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser au tél. 24 33 19, aux heures des repas.

P 985 L

Sommelière

est demandée. Débutante acceptée. Vie de famille.

Bon gain, semaine de 5 jours.

Café du Lac, Territet-Montreux.

Tél. (021) 61 27 47

P 1344 V

Hôtel à Zinal

cherche

1 cuisinier(ière)

pour la saison d'été. Date d'entrée à convenir. Tél. (027) 6 81 64.

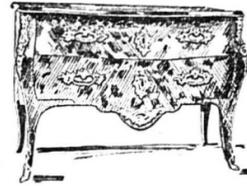
Ecrire sous chiffre PA 32537, à Publicitas, 1951 Sion.

P 32537 S

Encore à Sion

ART & HABITATION

Le spécialiste incontesté
des beaux intérieurs



**CREE
REALISE
FABRIQUE
DECORE**

MIEUX ET MOINS CHER

En attendant les constructions de notre super-marché de meubles et l'installation de nos ateliers à Vernayaz, vous trouverez en avant-première dans nos grands magasins et fabrique de Sion, un programme complet de mobilier grande classe.

Gros arrivage de meubles anciens, restaurés et en cours de restauration, le choix le plus complet de Suisse de salons de style, rustiques et classiques confectionnés dans nos propres ateliers.

Un programme unique de salles à manger et chambres à coucher, artisanales, des centaines de meubles isolés ainsi que toute nos fabrications spéciales. Tout cela à des prix particulièrement avantageux.

Le client avisé et exigeant fait confiance au spécialiste qualifié. Trop de meubles étrangers de mauvaise qualité, très relativement stylisés, sont actuellement proposés à de naïfs acheteurs.

Art & Habitation met à votre disposition sa longue expérience en la matière, son équipe complète de spécialistes, soit: architecte d'intérieur diplômé, ensembleurs-décorateurs, tapissiers, ébénistes, etc. Devis et projets sans engagement.

Encore provisoirement à Sion

ART & HABITATION

Tél. (027) 2 30 98 et 2 54 01 et 2 10 26

au sommet du Grand-Pont,

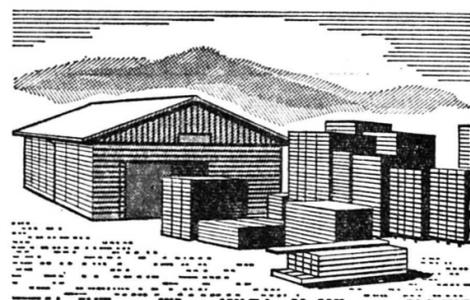
ancienne fabrique Widmann et tout à côté
grands magasins expositions bâtiment Tivoli

Armand GOY, ensembleur-décorateur

P 163 S

**MENUISERIE
CHARPENTE
COFFRAGES
HARASSES
etc.**

Tél. (024) 7 61 29



WERLY & Cie - 1351 Lignerolle

SCIERIE ET COMMERCE DE BOIS

A vendre
à RIDDES

terrain

d'environ 3.800
m2, en bordure
de la route can-
tonale.
Prix à convenir.

Tél. (027) 8 76 69

P 32565 S

Téléviseur

Grundig, pouvant
capturer unique-
ment les émis-
sions de la Suis-
se romande.

A l'état de neuf.
Bon marché.
Tél. (021) 26 72 07
(repas).

P 10199 L

A vendre, belle

mule

de 12 ans. Très
sage. Habitée au
cher et au bât.

S'adresser chez M.
Jean Pralong-Fol-
lonier, Les Hau-
dères.

Tél. (027) 4 61 01

A vendre voiture

Austin 850

Modèle 65

28.000 km. Pneus
neufs, 2 pneus à
neige. Chaines.
Voiture soignée.
Prix à discuter.

Tél. (026) 2 36 50

Occasion, à ven-
dre

une
bâtelière

S'adresser chez
Ulysse Aymon, à
Ayet:

Tél. (027) 4 44 49
P 17793 S

On cherche
à acheter d'occa-
sion,

tondeuse
à gazon

à benzine.

Tél. (026) 2 21 15
P 17792 S

A louer

dans le val Fer-
ret,

chale

de deux apparte-
ments.

Tél. (026) 4 16 44
(heures des re-
pas).

P 32543 S

A vendre

DB 1000

Le Mans

Moteur neuf, 2
boîtes à vitesses.
4 pneus à clous.
4.600 fr.

Tél. : bureau (022)
27 26 70 - 71 - 72.
Priv. (022) 24 24 23
P 125856 X

LOTERIE ROMANDE

plus que 4 jours!

à Naters (VS)

VéGé

Achète dans le monde entier
vend dans toute l'Europe



Collectionnez
les timbres VEGE
échangeables dans tous
les magasins VEGE
d'Europe

TRES AVANTAGEUX!

Pâté de viande VEGE

3 boîtes de 180 g. Fr. 2.85 avec esc.

Chocolat

3 tablettes de 100 g. assorties Fr. 1.95 net

échos du valais

Le cortège du dimanche, «sommets» de la fête cantonale valaisanne des musiques

SION — La capitale valaisanne organisera les 10 et 11 juin 1967, la fête cantonale des musiques valaisannes et les inscriptions reçues en temps utile permettent d'affirmer que plus de 3.000 musiciens seront à Sion à ces dates. Ces trois mille participants défilent tous au cortège du dimanche matin. C'est en quelque sorte tout le Va-

lais qui défilera ainsi en ville de Sion pour se rendre du Grand Pont où aura lieu la messe, jusqu'à la place de fête, à l'Ancien Stand. C'est l'Harmonie municipale qui ouvrira, à 9 heures précises, ce cortège dont la durée est de deux heures. Elle passera, ainsi que les cinquante sociétés suivantes, par la rue de Lausanne, descendra l'avenue de la Gare, bifurquera par la rue des Creusets pour arriver à l'avenue de France et parvenir ainsi à l'Ancien Stand. C'est un parcours très intéressant parce qu'il permet à des milliers de personnes de se placer sur les trottoirs et les avenues sont assez larges pour que les musiciens puissent défiler en bon ordre. D'ailleurs, un jury spécial fonctionnera. Il aura pour tâche de juger du comportement de toutes les sociétés participantes : tenue, alignement, etc. Chaque groupe voudra donc se présenter sous son meilleur aspect, ce qui promet un spectacle de choix... et de la musique durant deux heures.

Ce parcours a également l'avantage de permettre à la circulation de se dérouler normalement, problème d'importance en un dimanche de saison d'été.

La commission du cortège que préside le capitaine de police Rodolphe Brunner, a préparé là un programme de choix car cette partie du programme sera l'un des «sommets» de la fête cantonale des musiques valaisannes.

Chronique de l'aéroport régional de Sion

Notre aéroport a connu cette semaine encore une très réjouissante activité. En particulier, nous signalons à nos lecteurs que deux parachutistes ont effectué un saut peu ordinaire, puisqu'ils ont quitté l'avion qui les transportait à une altitude de 29.000 pieds (plus de 9.000 m. d'altitude).

D'ailleurs, très bientôt, un cours de parachutistes sera stationné sur notre aéroport et nous aurons l'occasion d'informer nos lecteurs quant à leur activité.

Jeune fille cherche à placer une jeune personne pour commissions de stationnement. Tél. (025) 4 26 60

Représentants pour la vente de produits de beauté. Tél. (025) 4 26 60

Jeune fille cherche à placer une jeune personne pour commissions de stationnement. Tél. (025) 4 26 60

Jeune fille cherche à placer une jeune personne pour commissions de stationnement. Tél. (025) 4 26 60

Jeune fille cherche à placer une jeune personne pour commissions de stationnement. Tél. (025) 4 26 60

Jeune fille cherche à placer une jeune personne pour commissions de stationnement. Tél. (025) 4 26 60

Jeune fille cherche à placer une jeune personne pour commissions de stationnement. Tél. (025) 4 26 60

Jeune fille cherche à placer une jeune personne pour commissions de stationnement. Tél. (025) 4 26 60

Jeune fille cherche à placer une jeune personne pour commissions de stationnement. Tél. (025) 4 26 60

Jeune fille cherche à placer une jeune personne pour commissions de stationnement. Tél. (025) 4 26 60

Jeune fille cherche à placer une jeune personne pour commissions de stationnement. Tél. (025) 4 26 60

Jeune fille cherche à placer une jeune personne pour commissions de stationnement. Tél. (025) 4 26 60

A vendre 20 Porcelets de 8 à 9 semaines. Tél. (025) 4 20 42 Monthey

L'annonce reflet vivant du marché

50 duvets neufs, 120 x 160 cm., belle qualité, légers et chauds. Fr. 35.— pièce (port compris)

G. KURTH 1038 Bercher Tél. (031) 81 82 19 P 1673 L

On cherche sommière comme débutante. Possibilité d'apprendre les deux services.

Tél. (025) 4 11 71 ou 4 26 43, de 11 h. à 12 h. P 32480 S

Couturières sur machines, habiles, bien rétribuées. Place à l'année.

Colsenet, rue du Môle 32, Genève. Tél. (022) 31 67 30 P 95497 X

GARÇON 13 ans, robuste cherche emploi

pour le mois de juillet à la campagne ou dans hôtel-pension. (futur cuisinier). Tél. (022) 43 32 34

DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

Assemblée du PCCS

GRONE — Samedi, en la salle du Café du Commerce, les adhérents au PCCS de Grône se sont réunis pour leur assemblée de printemps.

Le président, M. Gérard Bruttin, salue les membres. Il félicite les anciennes autorités présentes ainsi que le représentant de celles actuelles : le conseiller Hermann Gilloz. M. Bruttin lut le message du député René Arbellay retenu par la maladie. Il formule des vœux de prompt rétablissement.

A l'ordre du jour il y eut tout d'abord la lecture du protocole par M.

Noldy Constantin, le rapport des responsables de la campagne de générosité envers les malades. M. Gérard Bruttin émet le souhait que durant toute l'année en cours chacun puisse bénéficier d'une bonne santé.

La parole est donnée ensuite au conseiller communal, M. Hermann Gilloz qui donne connaissance des différents aspects du ménage communal, puis trace une rétrospective des assemblées.

Il fut pris connaissance des différents travaux publics en cours. Un problème d'une exceptionnelle urgence a été abordé, celui des égouts communaux dont les mesures d'hygiène sont toujours insuffisantes. Il est soulevé également le problème du parcage de quelques véhicules d'entreprises dont le stationnement empêche sur le domaine public et offre un danger.

Le conseiller Gilloz aborde également le rapport de son dicastère, sur les routes forestières, les alpages et forêts, le lac artificiel de la Grönac. Chaleureusement applaudi, le conseiller communal est félicité par le président du PCCS.

Cette assemblée, très détendue et sympathique, reflète l'esprit toujours très actif du comité et de son président.

Au nom de tous les participants, M. Gilbert Micheloud a remercié vivement le comité pour l'excellente assemblée et le bel esprit qui anime le PCCS de Grône.

M. Ernest Pralong n'est plus

CHERMIGNON — Nous apprenons, hier dans la journée, le décès après une longue maladie, de M. Ernest Pralong, âgé de 78 ans.

Dès son jeune âge, le défunt s'occupa activement des différents groupements de son village. Il éleva une belle famille de 7 enfants et a exercé la profession d'agriculteur. Il fut président de la Laiterie locale, et membre de plusieurs sociétés.

Au mois d'octobre 1966, il reçut la médaille Bene Merenti pour 50 ans au service de l'église, en tant que sacristain.

Le défunt était le frère de M. Antoine Pralong, menuisier à Chermignon.

Sortie des radicaux sierrois

SIERRE — Comme le veut la tradition, la grande famille du parti radical sierrois s'est réunie dimanche dans les Mayens de Planiges, au-dessus de Miège. Ce ne sont pas moins de 80 voitures et plus de 200 personnes qui ont ainsi profité d'une journée agréable passée dans la nature et avec une am-

biance magnifique. Point de discours, mais des jeux, des conversations animées et surtout une cantine qui a fort bien marché. Une belle journée à l'actif du groupement radical de la cité du soleil qui a su d'une manière simple réunir ses membres.

Allo ! Les Anciens Jacistes !

Donnant suite à la réunion des anciens « cadres » JAC-JACF (JRC - JRCF), à Sion, le 29 avril, nous invitons chaleureusement tous les anciens responsables, militants et membres masculins et féminins des régions énumérées ci-après à se retrouver aux dates et lieux indiqués pour chaque secteur. Nous envoyons des circulaires, mais beaucoup d'adresses d'anciens nous sont inconnues. Alors, qu'on se le dise ! Les anciens responsables cantonaux vous accueilleront avec grande joie pour une mise en commun de problèmes urgents d'adultes et de jeunes, pour préparer aussi la célébration du trentième anniversaire des débuts du Mouvement jeune rural. Un bon mouvement ! Vous ne regretterez pas le déplacement. Nous vivrons ensemble deux heures de joyeuse émotion, de prise de conscience de problèmes actuels importants.

Au revoir donc !

Les anciens responsables cantonaux.

Juin :

1er 20 h. 00 pour les villages de l'Entremont : A Sembrancher : salle Stéphanie.
5 20 h. 00 pour les villages de Martigny (ou Saint-Maurice), à Vétroz : à Riddes : Ecole ménagère.
6 20 h. 00 pour les villages de Vétroz à Sion, le val d'Hérens, la rive droite et gauche : à Sion : salle sous l'église du Sacré-Cœur.
7 20 h. 00 pour les villages de Sion à Sierre, la Noble Contrée et la Louable contrée : à Sierre : Maison des Jeunes.
8 20 h. 30 pour les villages du val d'Anniviers : A Vissoie : salle paroissiale.

HAUT-VALAIS

Vers la prochaine élection du nouveau président de Brigue

PLUSIEURS « PAPABLES »

BRIGUE — Bien que la population de la capitale haut-valaisanne soit encore sous le coup de la tragique disparition de son maire, Maurice Käempfen, il n'en demeure pas moins que les discussions vont actuellement bon train quant au choix de celui qui sera chargé de prendre la succession du disparu à la présidence de la ville. En effet, si l'on sait que c'est M. Innocent Lehner qui occupera le siège laissé vacant au Conseil national et qu'après une éclipse de deux ans et demi, M. Arnold Pfammatter fait une nouvelle entrée au sein du conseil communal, rien ne semble être encore définitivement décidé quant au choix du nouveau syndic briguois. Le conseil communal du lieu compte en son sein de nombreuses personnalités susceptibles d'accéder à ce poste. Mais, il y a toujours des impondérables qui paraissent jouer en faveur de l'un ou l'autre candidat. Pour le moment, nous n'en dirons pas plus à ce sujet. Mais, nous sommes d'ores et déjà certain qu'à l'occasion de la prochaine consultation populaire, pour laquelle les électeurs seront bientôt convoqués, ces derniers ne manqueront pas d'utiliser judicieusement leur droit de vote pour choisir celui qui sera chargé de présider aux destinées de la municipalité haut-valaisanne. Cette charge ne sera

certainement pas de tout repos, convenons-en, et le nouvel élu aura à faire face à d'importants problèmes. Aussi, nous ne pouvons que souhaiter à la commune haut-valaisanne un futur président actif, dynamique et digne des prédécesseurs.

Iudo.

Bonne nouvelle des moutons

NATERS — Dans une précédente édition, nous signalions qu'une certaine de moutons du cheptel natersois se trouvaient, par suite d'importantes chutes de neige, dans de difficiles conditions dans leur quartier d'été se trouvant derrière l'Aletsch. Or, nous apprenons que ces bêtes ont allègrement supporté cette situation et qu'elles ont réussi à quitter les hauteurs pour trouver de la nourriture dans des parages momentanément plus cléments. Ainsi tout est bien qui finit bien, et les propriétaires — qui se faisaient quelques soucis quant au sort réservé à leurs animaux — seront sans doute satisfaits de cette heureuse nouvelle.

Institutrices et instituteurs haut-valaisans à l'eau !

BRIGERBAD — Le personnel enseignant haut-valaisan (féminin et masculin) va pouvoir bénéficier des cours de natation qui lui seront régulièrement donnés dans l'établissement balnéaire de Brigerbad. Le programme de cette instruction prévoit quatre cours hebdomadaires dont le mardi et jeudi sont réservés pour les dames et le mercredi et vendredi pour les hommes. La première leçon débutera donc ce

soir sous la direction du professeur de gymnastique Erwin Eyer, le talentueux joueur de la première équipe de Rarogne. Il ne fait pas de doute que ces cours seront suivis par de nombreux participants qui pourront ensuite renseigner leurs élèves sur les secrets de la nage. Voilà une bonne idée qui mérite d'être signalée et dont on espère qu'elle fera école dans tout le reste du canton.

Exposition SUNBEAM

ROOTES



1er, 2 et 3 Juin 1967 - Ouverte sans interruption de 9 heures à 21 heures - Huit voitures différentes - Cinq nouveaux modèles.

Limousines et break d'une sobriété exceptionnelle :

- Sunbeam Hunter et Vogue, 9/80 CV
- Sunbeam Station-Wagon, 9/73 CV

1 725 cm³, 4 vitesses synchro. Carrosseries de sécurité, 4 portes, 5 places, finition particulièrement soignée.

Et pour les amateurs de conduite sportive, des voitures qui ont fait leurs preuves en rallye :

- Sunbeam Alpine Mk V 1 725 cm³, 100 CV, 160 km./h.
- Sunbeam Alpine « Tiger » V 8 4,7 l., 200 CV, 200 km./h.
- Sunbeam Imp Sport 2 carburateurs, 5/55 CV
- Sunbeam Chamois Finition luxueuse, 5/42 CV
- Sunbeam Californian Coupé fast-back, 5/42 CV

Moteur arrière aluminium, 875 cm³. Comportement routier stupéfiant.

Chaque visiteur de notre exposition Sunbeam recevra un petit souvenir.

Garage Imperia S. A.

Station-service Total, rue du Léman, Martigny, téléphone (026) 2 18 97

échos du valais

DE VALERE A TOURBILLON

Les périodiques d'«escalades»

La situation internationale actuelle n'est pas des plus encourageantes. D'un instant à l'autre, une petite étincelle peut provoquer une guerre. Il ne faut surtout pas être de l'avis de celui qui prétend : « Pendant que ces sous-développés se battent, le danger n'est pas très grand. Le jour où le conflit s'approchera de nos frontières, il sera assez tôt pour y penser ! » C'est une conception très égoïste. Et puis, une guerre localisée au départ d'énormes chances de se généraliser. Et la guerre, c'est toujours la guerre.

Dans la guerre actuelle on parle, à maintes occasions, d'«escalades», c'est-à-dire de l'effort progressif de destruction mené par l'une ou l'autre des parties engagées.

On peut se poser l'angoissante question : « Où cela va-t-il nous conduire ? »

En dehors de la guerre, on enregistre aussi dans certains domaines, une sorte « d'escalade ». Je pense surtout à la politique. Il y a un cycle qui revient avec ses propres effets. Une fois l'élection passée, tout semble rentrer dans le meilleur des mondes. Les élus ne peuvent plus demander. Les vaincus se morfondent et finissent par se « résigner » tout en machinant en secret une contre-offensive au moment voulu.

Il est rare que l'on pardonne un échec politique. Si la politique est un sport, les joueurs sont très souvent de mauvais perdants.

Une période administrative passe très rapidement. A peine installés, les élus doivent préparer une nouvelle campagne. Le vrai politicien, lui, est toujours dans la fièvre d'une prochaine élection et il agit en conséquence. Et, comme dans la guerre, en politique se présentent aussi ces périodes d'escalade.

Le programme d'action du parti prend de l'importance. Si tout ce qui est prévu devait se réaliser, il serait indispensable de nommer les candidats pour 20 ans. Dernièrement, une grande manifestation politique s'est tenue quelque part dans notre canton.

Deux braves citoyens écoutaient les impressionnants discours des magistrats.

Au bout d'un instant l'un d'eux confia à son voisin : « Ces gens causent bien. Ils ont des idées géniales, mais la route prévue revient au programme depuis bientôt dix ans... »

C'est cela « l'escalade » politique... au moment voulu l'effort est porté sur des faits qui intéressent les électeurs... Le problème de la réélection est une autre affaire.

Centenaire de la naissance de CHARLES HAENNI (1867-1967)

Dimanche 4 juin

dans la chapelle du Conservatoire à 20 h 30

ŒUVRES	PROGRAMME	EXECUTANTS
Suite pour orgue No 2	a) Entrée solennelle b) Adagio c) Chanson triste d) Finale	Eyholzer U.
Duo Duo	Beati mundo corde Beati pacifici	Gschwend A. Cschwend P.A.
Suite pour piano No 3	a) Ouverture du Carnaval de Savièse b) Moderato, Lento Menuet	Luthy D.
Extrait de Rosine d'Hérémence	Quand rêveuse là-bas, j'ai rencontré ses yeux	Savioz Ch.
Extrait de Rosine d'Hérémence	Oh! je voudrais aimer quelque chose de doux	Gschwend P.A.
Trio avec variations pour violon, violonc. et piano	sur le thème « Tic et tic et tac, mon moulin va mon p'tit cœur bat »	Hallenbarter M. Zwissig F. Gschwend A.L.
Suite pour piano No 4	a) Mélancolie b) Inquiétude c) Confiance d) Récréation	Balet J.
Chant Chant	Le petit matelot Le vent d'automne passe emportant à la fois	Sierro B. Gauye J.P.
Suite pour piano No 2	a) Contemplation b) Badinage c) Espérance d) Cantilène e) Menuet f) Invention	Zufferey L.
Suite pour piano No 5	a) Nocturne b) Réverie c) Menuet d) Marche funèbre (à la mémoire de la mort accidentelle de mon fils aîné, le Dr Pierre Haenni, en 1918) e) Nocturne	Haenni F.
Pour fanfare	Chorale et prière	Classe de cuivre de M. Genton

Charles Haenni (1867-1955), né à Sion, compositeur, était organiste de la Cathédrale et fondateur du Chœur mixte de la Cathédrale. Il passa sa vie à créer des œuvres pour les besoins de son milieu avec les moyens d'expression qu'il trouvait.

C'est ainsi que la musique religieuse représente la grosse majorité de ses compositions : Messes, Motets, Oratorios, Pièces d'orgue, soli, duos, quatuors vocaux, il a touché toutes les formes pouvant servir la liturgie et la vie paroissiale. Ce qui ne l'a pas empêché de développer la musique profane. Il a créé un orchestre d'amateurs qui lui permit avec ses chanteurs de créer des

messes, des opéras et des opérettes, musique de chambre d'agrément, soli, duos, trios, quatuors, symphonies familiales, etc. où circulent une fraîcheur d'inspiration, une richesse d'invention, une sève populaire du goût le plus sain et le plus direct. Pour avoir une idée de sa production, ajoutons qu'il a amassé son œuvre dans 178 cahiers d'environ 200 pages chacun. Cet homme, modeste à l'extrême, était profondément religieux et rayonnait de spiritualité, de bonté et de charité. Il reste pour ceux qui l'ont connu un exemple édifiant d'un musicien d'une foi ardente, d'une haute culture qui a bien servi Dieu et son pays.

NOUVELLES SUISSES

Décision à la Communauté Israélite de Zurich Nouveau rabbin et aide à Israël

ZPRICH — La Communauté religieuse israélite de Zurich a élu M. Jacob Posen, de Mottingham, nouveau rabbin. Il succède au grand rabbin Chaim Zwi Taubes, décédé en janvier 1966. Le rabbin Posen travaillera en collaboration avec le rabbin Jacob Teichman.

Avant l'élection du nouveau rabbin, le président de la Communauté, M. Walter Wreschner, a évoqué la situation dangereuse qui règne actuellement au Proche-Orient et souligné qu'il était du devoir de chaque Juif d'œuvrer en faveur du maintien et de la prospérité de l'Etat d'Israël.

Nous savons, a poursuivi M. Wreschner, que la situation est très grave, que les armes peuvent parler d'un instant à l'autre...

Les Juifs sont reconnaissants à tous ceux qui leur témoignent leur sympathie et leur volonté d'aide, car ils se sentent en communion avec tous les hommes qui pensent que l'humanisme, la justice et l'amour de la paix ne sont pas des notions vides de sens.

En conclusion, M. Wreschner a annoncé que la Communauté israélite de Zurich avait décidé une aide immédiate de 20 000 francs en faveur d'Israël.

Conférence du désarmement : allocution du Conseiller fédéral Spuehler

La neutralité suisse en face de ce traité

GENEVE — Le conseiller fédéral W. Spuehler, chef du Département politique, a apporté, hier, le salut des autorités lors d'un déjeuner offert au comité des 18 puissances pour le désarmement, réuni à Genève. M. Celio était également présent. A cette occasion, M. Spuehler a défini l'attitude de la Suisse à l'égard du traité de non dissémination des armes nucléaires.

La Suisse, a dit M. Spuehler, après avoir rendu hommage au travail des négociateurs, est un pays neutre, ce qui signifie qu'elle entend rester à l'écart des différends qui se manifestent dans la société internationale.

« Cette politique de neutralité permanente est essentiellement consacrée à la paix. Nous y contribuons en n'étant pas nous-mêmes un sujet de troubles et de tensions, et en nous vouant, dans la mesure de nos moyens, à faciliter le règlement des conflits. Nous nous sommes également associés, d'une manière ou d'une autre, à la plupart des actions entreprises par les Nations-Unies pour sauvegarder la paix mondiale... »

M. Spuehler poursuit : « La non dissémination impose aux pays ne possédant pas cette arme, des servitudes qui ne concernent pas uniquement leur politique de défense nationale, mais aussi le plein usage de l'énergie

atomique à des fins pacifiques. Le développement de cette industrie de pointe pourrait, si l'on n'y prend pas garde, connaître des entraves. Il n'en reste pas moins qu'un accord sur la non prolifération serait un premier pas sur la route qui conduit au désarmement ».

Le Conseil fédéral s'est penché sur ce problème. Il s'attend à ce que le traité en cours de négociation ne puisse pas entraver le développement de l'usage pacifique de l'énergie atomique des puissances non détentrices d'armes nucléaires et que le système de contrôle qu'il instituerait soit équitable. Il pense aussi qu'il engagera les états détenteurs à ne pas accroître le nombre et la puissance de leurs armes nucléaires et à tout mettre en œuvre pour réduire leurs armements.

Le Conseil fédéral est d'avis que l'efficacité du futur traité dépendra de sa quasi universalité. Il aura plus de chances d'être signé par la grande majorité des pays s'il parvient à tenir compte de leurs principales préoccupations.

Vos travaux reprennent à un moment où la tension internationale est très vive. A mes yeux, il ne fait aucun doute que leur aboutissement contribuerait à calmer les appréhensions que nous éprouvons tous actuellement ».

CINEMA CINEMA

★ Sion - Arlequin ★

Du lundi 29 mai au dimanche 4 juin
Christopher Lee - Roger Hanin
Marie Versini dans
Les 13 fiancées de Fu-Manchu
frissons, terreur, suspense, captivant de la première à la dernière image
Parlé français - Eastmancolor

★ Sion - Lux ★

Du mardi 30 mai au dimanche 4 juin
Tony Curtiss et Jerry Lewis, dans
Boeing-Boeing
Un film drôle, mené tambour battant
Parlé français - 18 ans révolus
Technicolor

★ Sion - Capitole ★

Mardi 30 mai RELACHE

★ Martigny - Etoile ★

Mardi 30 mai - 16 ans rév.
Dernière séance du film avec Frank Sinatra

L'express du colonel Von Ryan

Dès mercredi 31 - 18 ans rév.
La passion d'un célèbre avocat...
La seconde vérité

★ Martigny - Corso ★

Mardi 30 - 16 ans rév.
Dernière séance du puissant film de guerre

La patrouille infernale

Dès mercredi 31 - 16 ans rév.
Le film de toutes les émotions fortes...
Jerry Cotton agent F.B.I.

Un technicum des branches spéciales de l'agriculture en Suisse romande?

BERNE — Le 31 mai se tiendra à Berne, sous la présidence de M. Edouard Debétaz, conseiller d'Etat vaudois, la conférence des chefs de Département de l'agriculture des cantons suisses. A l'ordre du jour de cette réunion figure, entre autres, l'attribution du futur technicum des branches spéciales de l'agriculture à telle ou telle région du pays.

Les déclarations de M. Debétaz et de Me Marcel Girardin, secrétaire général du Département de l'agriculture du canton de Genève lors d'une récente émission radiophonique consacrée au futur technicum des branches spéciales de l'agriculture, ont permis à chacun de se rendre compte qu'une unité romande existe à ce sujet, et que la spécialisation viticole, arboricole et horticole doit être exécutée dans les régions où la culture de ces secteurs agricoles est la plus importante.

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir RELACHE

★ Cinéma d'Ardon ★

Aujourd'hui : RELACHE
Samedi - dimanche : RIO CONCHOS

★ Saxon - Rex ★

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi 1er - 16 ans révolus
LA PATROUILLE INFERNALE
Dès vendredi 2 - 16 ans révolus
LE SAINT SEME LA PANIQUE

★ Fully - Michel ★

Aujourd'hui : RELACHE
Mercredi 31 - 16 ans révolus
LA PATROUILLE INFERNALE
Dès vendredi 2 - 16 ans révolus
L'EXPRESS DU COLONEL VON RYAN

★ St-Maurice - Roxy ★

Aujourd'hui : RELACHE

★ Monthey - Montheolo ★

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Joel Mc Crea et Virginia Mayo, dans
La fille du désert
Un western hors série

★ Monthey - Plaza ★

Aujourd'hui : RELACHE

★ Bex - Rex ★

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Un film de guerre basé sur des faits authentiques

Commando de choc

Un film explosif

Ecrasé par la remorque d'un camion

KREUZLINGEN. — Samedi matin, peu après 6 heures, un grave accident s'est produit dans la cour du marché Migros, à Kreuzlingen. Le jeune Marcel Schollenberger, 17 ans, travaillait comme apprenti dans l'entreprise Migros et il aidait à décharger les camions. Tandis qu'une partie du personnel était occupée à décharger une remorque, Schollenberger s'éloigna, pour guider sur la rampe de déchargement une remorque à quatre roues. Il desserra le frein, ce qui fit que la remorque se mit aussitôt en mouvement. Le jeune homme ne put parvenir à arrêter le véhicule, de sorte qu'il fut écrasé contre le mur latéral. Il est décédé tandis qu'on le transportait à l'hôpital.

L'assemblée des infirmiers et infirmières diplômés suisses Pour la valorisation de la profession

GENEVE. — Plus de 300 délégués ont pris part de vendredi à dimanche à Genève à l'assemblée annuelle de l'Association suisse des infirmiers et infirmières diplômés, que préside Mlle Nicole Exchaquet et qui groupe onze sections régionales.

Une importante partie de ce congrès a été consacrée à des discussions sur le thème de « La valorisation de la profession ». C'est ainsi qu'ont été abordés les problèmes du rôle de l'information pour faire mieux connaître l'association, de l'équilibre entre le travail et la vie privée des infirmiers et infirmières, des responsabilités vis-à-vis de la société, du travail d'équipe et de la nécessité d'unifier progressivement les salaires qui varient d'une ville à une autre, d'un hôpital à un autre.

Le professeur Jaccard à l'honneur

LAUSANNE. — Pour la deuxième fois, l'Académie française a décerné un de ses prix à M. Pierre Jaccard, professeur à l'Ecole des sciences politiques et sociales de l'université de Lausanne. Ce prix est destiné à mettre en valeur des recherches dans le domaine des sciences sociales. Il récompense l'ouvrage que M. Jaccard consacre à la psychosociologie du travail, publié en 1966 aux Editions Payot, à Paris.

Confirmation des enfants

NATERS — Dimanche dernier, Mgr Adam, évêque de Sion, a conféré le sacrement de la confirmation à une centaine d'enfants du grand village haut-valaisan. Ces enfants furent gratifiés à cette occasion d'une double joie puisque le matin même ils recevaient pour la première fois la communion. Cette cérémonie religieuse fut rehaussée par la participation de la fanfare municipale et se déroula dans une ambiance de circonstance. Il en fut de même à Viège où dans le courant de l'après-midi Mgr Adam présida à une identique cérémonie à laquelle prirent également part d'innombrables paroissiens.

Di Crea arrêté à Ulrichen

BRIGUE — Le ressortissant italien Antonio Di Crea, né en 1936, évadé du pénitencier de Thorberg le 23 mai 1967, a été arrêté lundi en Valais.

Le meurtrier a été reconnu dans un établissement public d'Ulrichen (Haut-Valais) par un consommateur qui informa immédiatement la police. Di Crea se laissa arrêter sans difficulté.

Pour moi...Scolari!

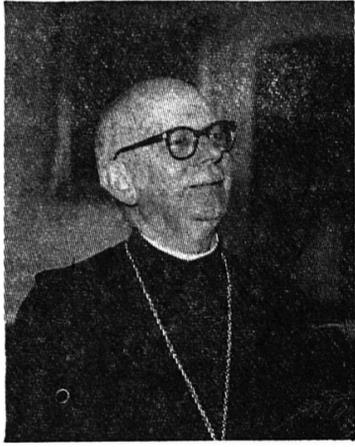
Mario exige les bonnes pâtes Scolari. Il s'y connaît en pâtes et son choix est fait.



Scolari

LA VIE DE DOM BENNO GUT

Le cardinal Benno Gut est né le 1er avril 1897 à Reiden/Lucerne, où son père était instituteur et organiste. De celui-ci il a hérité un sens éducatif et un goût artistique très affinés.



Le jeune Walter — tel est son nom de baptême — Gut suivit les écoles primaires de sa localité natale, avant de fréquenter pendant quatre ans le collège cantonal de Lucerne. Il poursuivit ses études secondaires au collège de l'abbaye d'Einsiedeln, où il obtint son diplôme de baccalauréat en 1916. Pendant une année il se voua à l'étude de la musique au conservatoire et à l'Université de Bâle.

En 1917, Walter Gut demandait son admission à l'abbaye bénédictine d'Einsiedeln. Il fit profession religieuse le 6 janvier 1918, recevant le nom de Benno qui avait été celui du recteur du collège de l'abbaye, le père Benno Kuehne, décédé peu auparavant. Il commença ses études théologiques à Einsiedeln même, pour les poursuivre, dès 1920, au collège universitaire des Bénédictins, Saint-Anselme à Rome. Ordonné prêtre le 10 juillet 1921, il célébra sa première messe à Einsiedeln le 17 juillet, le chœur de l'abbaye chantant une messe composée pour la circonstance par son ancien maître de Bâle, le Dr Hans Huber.

Le père Benno Gut poursuivit ses études dans la ville éternelle pendant deux ans encore et y obtint le grade de docteur en théologie en 1923. Il rentra alors à Einsiedeln, où il fut chargé d'enseigner l'exégèse aux futurs religieux, tout en étant professeur au collège, il s'occupait aussi très activement de musique.

En 1930, l'abbé Primat des Bénédictins, Fidelis von Stotzingen, appelait le père Benno Gut à Rome et le chargeait d'enseigner l'apologétique au collège universitaire international de Saint-Anselme. Le jeune professeur profita de ses loisirs pour suivre les cours de l'Institut pontifical biblique. Pour perfectionner sa formation, il en-

treprit, en 1935, un voyage en terre sainte et en Orient. A son retour il fut chargé d'enseigner également l'exégèse au nouveau testament au collège Saint-Anselme.

Vinrent les années de guerre, qui furent la cause de pénurie de personnel à l'abbaye d'Einsiedeln. Celle-ci fut donc contrainte de rappeler le père Benno pour lui confier la charge de préfet du collège et de professeur à cet établissement. Il devait garder ces fonctions pendant cinq ans, soit de 1942 à 1947, c'est-à-dire jusqu'à la mort de l'abbé Ignace Staub.

Le 15 avril 1947, les religieux d'Einsiedeln élisaient le père Benno à la charge de 55e abbé de ce monastère, dont il fut le dernier « prince abbé ». (Le décret « de tito » de la congrégation consistoriale, du 12 mai 1951, a en effet supprimé depuis cette date tous les titres nobiliaires unis à des fonctions ecclésiastiques). Dom Benno Gut reçut la bénédiction abbatiale le 5 mai 1947, des mains de Mgr Filippo

Bernardini, alors nonce apostolique en Suisse. Il devint immédiatement président de la congrégation suisse des Bénédictins et, conformément à une tradition séculaire, fut nommé citoyen d'honneur de la ville de Zurich, dignité qui échoit à tous les abbés d'Einsiedeln.

Le 25 septembre 1959, les abbés bénédictins réunis à Rome élisaient Dom Benno Gut (qui n'avait pas perdu toute attache avec la ville éternelle puisqu'il était consultant de la commission pontificale des études bibliques) à la charge d'abbé primat de l'ordre des Bénédictins confédérés. Il succédait à ce poste à un autre Suisse, Dom Bernard Kaelin, de Murie Gries, qui renonçait à une réélection pour raison d'âge. De ce fait, Dom Benno Gut devenait également abbé de Saint-Anselme et devait quitter Einsiedeln. Il était le quatrième abbé primat des Bénédictins (la charge d'abbé primat ayant été instituée par Léon XIII en 1893) succédant à Dom Hildebrand de Hemptinne (1893-1913), Dom Fidelis von Stotzingen (1913-1947) et Dom Bernard Kaelin (1947-1959).

Dom Benno Gut a été membre de la commission centrale préparatoire du concile œcuménique. Il a été membre de la commission conciliaire pour la doctrine de la foi et est membre du conseil pour l'application de la constitution conciliaire sur la liturgie.

Vol et trafic de livres d'art

BALE. — Un Allemand et un Africain ont utilisé à leur profit le vaste marché des livres de reproductions d'art, dont les prix atteignent, en Suisse, un niveau élevé. Ils ont volé pour plus de 14.000 francs de ces livres et les ont revendus avec bénéfice à des antiquaires.

Les deux hommes ont commis dans la période s'étendant d'octobre 1966 à janvier 1967, quelque 67 délits, dérochant environ 120 de ces livres dans les magasins d'antiquités. Seule, une partie du butin volé a été récupérée. Le « théâtre des opérations » des deux compères allait de Coire à La Chaux-de-Fonds, en passant par Saint-Gall, Zurich, Berne et Bâle.

L'Allemand avait constaté, en octobre 1966, qu'en Suisse il existait un marché florissant de livres d'art et

il en profita, pensant qu'il s'agissait là d'une chance unique. Il se mit donc à l'ouvrage avec un Africain qu'il connaissait. Mais bientôt, leur « manège » fut découvert. Tandis que l'Africain était arrêté en Suisse, l'Allemand, après son arrestation dans la région bernoise, prit la fuite mais fut repris quelques jours plus tard à Augsburg, en Allemagne.

L'Africain sera jugé à Bâle, tandis que l'Allemand comparaitra devant un tribunal de Wuppertal, en Allemagne.

Triple collision : 1 mort, 6 blessés

ALLAMAN — Une automobile genevoise a heurté par l'arrière, dimanche à 22 heures, sur la route de Suisse, un tracteur avec remorque, il en résulta des collisions avec une automobile genevoise et une automobile neuchâteloise. Cette triple collision a fait cinq blessés hospitalisés à Rolle. Deux autres blessés ont été conduits à l'hôpital de Genève, où Mlle Raymonde Vonlanthen, sommière, fribourgeoise, 41 ans, habitant Genève, a succombé lundi après-midi.

25 ans de parrainage Coop

BALE. — Le parrainage Coop, aide coopérative à la montagne, a célébré à Freidorf, près de Bâle, son 25e anniversaire. M. W. Loréan, conseiller d'Etat, et les représentants des communes montagnardes des diverses régions de la Suisse ont exprimé leur reconnaissance pour l'aide accordée par le parrainage.

M. O. Schmutz, directeur de l'USC, remit la somme de 10.000 francs, comme présent d'anniversaire. Comme l'USC assume les frais administratifs, toutes les sommes recueillies sont entièrement employées pour l'aide aux populations de la montagne. Les 955.000 francs recueillis au cours du dernier quart de siècle dans les milieux des membres et amis de la Coop ont été utilisés surtout à l'amélioration des conditions d'existence des paysans de la montagne.

Augmentation du prix de la bière à partir du 1er juin

ZURICH. — La Société suisse des brasseurs communique notamment que l'industrie hôtelière et la Société suisse des brasseurs se sont vues contraintes d'adapter, à partir du 1er juin 1967, le prix de détail comme celui de gros de la bière. Depuis le 1er février 1964, c'est-à-dire depuis plus de trois ans, le prix de la bière n'a pas changé. Aujourd'hui, une adaptation dans les cafés restaurants et autres établissements, ainsi que dans les brasseries est inévitable. Le prix de détail de la chope de 3 dl et augmenté de 5 cts et celui de la bouteille de 6 dl de 10 cts. Le prix de vente dans les magasins subira aussi une adaptation. Les nouveaux prix sont valables pour la Suisse alémanique.

†
LA CAISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT MUTUEL DE CHERMIGNON

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ernest PRALONG

ancien membre du comité et membre fondateur

Les sociétaires sont priés d'assister à son enlèvement qui aura lieu à Chermignon, le mercredi 31 mai à 10 h 30.

†
L'ASSOCIATION VALAISANNE DES ENTREPRENEURS

a le grand regret de faire part à ses membres du décès de

Madame Marine BONVIN

mère de Monsieur Edouard BONVIN, asphaltage, à Sion.

La messe de sépulture sera célébrée le mardi 30 mai 1967, à 10 h. 30, en l'église de Chermignon.

P 32609 S

†
Madame Maurice GERMANIER-MARET, à Châteauneuf-Sion;
Madame et Monsieur Edmond JULEN-GERMANIER et leurs enfants, Eric et Jean-Michel, à Sion;
Monsieur et Madame Freddy GERMANIER-MARET et leurs enfants Raphaële, Françoise et Gabriel, à Sion;
Madame et Monsieur Jojo ANTONELLI-GERMANIER, à Sion;
Monsieur et Madame Rémy GERMANIER-BOULNOIX, à Châteauneuf-Sion et leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Le Locle et Londres;
Monsieur Ulysse PROZ-MARET, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
La famille de feu Oscar ROCH-MARET;
La famille de feu Paul MARET-EVEQUOZ;
Madame Vve Auguste MARET-BERNER, ses enfants et petits-enfants;
Madame Vve Pierre MARET-VERGERES, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Georges MARET-THEYTAZ, leurs enfants et petits-enfants;
La famille de feu Maurice MARET, à Charrat;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

†
Monsieur Maurice GERMANIER

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain et ami, survenu le 30 mai 1967, dans sa 67e année, après une courte maladie chrétiennement supportée et muni des sacrements de l'église.

La messe de sépulture aura lieu à l'église de St-Guérin, à Sion, le jeudi 1er juin 1967, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P. P. L.

Un camion-citerne dans une salle de bains

SCHLIEREN — Un camion-citerne roulait, lundi matin à 10 heures 30, sur la route de Zurich à Schlieren, lorsque le conducteur aperçut un camion qui s'engageait en sens inverse, sur la partie gauche de la chaussée. Le conducteur freina, mais, pour une cause inconnue, tout le système de freins se bloqua et le train routier fut déporté sur la droite, monta sur le trottoir, traversa une clôture de jardin, et heurta violemment le mur d'une habitation qui fut enfoncée, et la salle de bain attenante endommagée. Environ mille litres de pétrole se sont déversés et les dégâts se chiffrent entre 100.000 et 120.000 francs.

†
Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Conrad CARRON

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs ou leurs messages et tout spécialement monsieur le révérend curé Bonvin, MM. Conrad Dorsaz et Georgy Bender, les docteurs et le personnel de l'hôpital, et leur exprime sa très vive reconnaissance.

†
Profondément touchée par les très nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil

Madame Eda LEHNER

et ses enfants

au Châble, à Lausanne et au Locle, prie toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, soit par l'envoi de messages, de fleurs, leurs prières, leurs offrandes de messes et leur présence, de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Un merci spécial à monsieur le doyen curé Ducrey et au « Vieux Pays de Bagnes ».

†
Très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Daniel JORRIS

prie toutes les personnes qui, par leur présence, leur témoignage, leur attention ont rendu hommage à son cher défunt de trouver, ici, l'expression de sa reconnaissance.

Somlaproz-Orsières, le 30 mai 1967.

†
Madame Ernest PRALONG-REY, à Chermignon;
Madame et Monsieur Georges BROCARD-PRALONG et leurs enfants, à Genève;
Madame et Monsieur Marin EMERY-PRALONG et leurs enfants, à Valençon, Sierre et Moutier;
Madame et Monsieur Rödi CALOZ-PRALONG, à Sierre;
Madame et Monsieur Willy SCHNEEBERGER-PRALONG et leurs enfants, à Wiedlisbach;
Monsieur et Madame Joseph PRALONG-BORTOLUZZI, à La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Bernard BAGNOUD-PRALONG et leurs enfants, à Chermignon;
Monsieur et Madame Pierre PRALONG-CLIVAZ et leurs enfants, à Chermignon;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

†
Monsieur Ernest PRALONG
Tertiaire de Saint-François

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu le 29 mai 1967, à l'âge de 78 ans, après une longue et pénible maladie chrétiennement supportée et assisté des secours de la sainte religion.

L'enlèvement aura lieu à Chermignon, le mercredi 31 mai 1967, à 10 h 30.

Selon la volonté du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes; penser à l'œuvre de la construction de la nouvelle chapelle de Chermignon-Bas.

Un car partira d'Ollon à 10 heures.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Monsieur et Madame Marc CETTOU-OREILLER et leurs enfants Philippe, Marie-Paule, Véronique et Roland, à Massongex;
Monsieur et Madame Pierre CETTOU-RICHARD et leurs enfants Jean-Jacques, Raymond et Luc, à Massongex;
Madame et Monsieur Raymond LUGON-CETTOU et leurs enfants Béatrice, Claude et Jean-Yves, à Saint-Maurice;
Monsieur et Madame Bernard CETTOU-MARTENET et leurs enfants Alain et Christianne, à Aigle;
Famille Charles GOLLUT, à Sion, ses enfants à Lausanne, Fribourg et Saint-Maurice;
Les enfants et petits-enfants de feu Albert DIRAC-JORDAN, à St-Maurice et Monthey;
Les enfants et petits-enfants de feu François JORDAN-MONNAY, à Massongex;
ainsi que les familles parentes et alliées JORDAN, CETTOU, CHARLES, SAILLEN, CHAPPUIS ont le grand chagrin de faire part du décès de

†
Madame Louisa CETTOU
née Jordan

leur chère maman, belle-mère, grand-maman, belle-sœur, tante et parente, pieusement décédée à l'âge de 81 ans

L'enlèvement aura lieu à Massongex, le mercredi 31 mai, à 10 h 30.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MASSONGEX

a le regret de faire part du décès de

†
Madame Louisa CETTOU

mère de M. Marc Cetto, vice-président du conseil communal.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

†
LA CHORALE DE MASSONGEX
a le pénible devoir de faire part du décès de

†
Madame Veuve Louisa CETTOU

mère de ses membres dévoués Marc et Pierre Cetto, anciens présidents, et grand-mère de M. Philippe Cetto.

L'enlèvement, auquel les membres sont priés d'assister, aura lieu mercredi 31 mai, à 10 h 30.

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Le Conseil de sécurité débattre

NEW-YORK — Le Conseil de sécurité a ouvert hier, à 19 h. 26 GMT sa séance sur les événements du Moyen-Orient. Les États-Unis, la R.A.U., l'Argentine, le Brésil, le Royaume Uni et Israël sont sur la liste des orateurs.

La Syrie, la Jordanie et le Liban ont demandé à participer aux débats, sans droit de vote.

Le Conseil a décidé de traiter en même temps les divers points de son ordre du jour, à savoir une lettre du Canada et du Danemark saisissant le Conseil de la dangereuse situation dans le Moyen-Orient, une plainte de la R. A.U. contre Israël pour « politique agressive » et le rapport du secrétaire général U Thant sur sa mission au Caire.

Nous donnerons demain un aperçu de ces débats.

Tension soudano-éthiopienne

KHARTOUM — Des troupes éthiopiennes sont concentrées à la frontière soudanaise et ont traversé, à un moment donné, ladite frontière, indique une déclaration publiée hier par le Gouvernement soudanais. Le Soudan a protesté contre « l'agression éthiopienne », ajoute la déclaration.

L'ambassade d'Éthiopie à Khartoum a indiqué pour sa part que ces concentrations avaient été décidées à la suite de l'accroissement des activités des Erythréens.

Certains observateurs à Khartoum estiment que l'incident soudano-éthiopien est en rapport avec la crise dans le Moyen-Orient.

Fermeture du pavillon de Koweït à l'Expo

MONTREAL — Le Koweït a fermé, hier, son pavillon à l'Exposition universelle de Montréal sur instruction de son gouvernement.

On déclare, à l'Expo 67, que le Koweït a pris cette mesure sans donner d'autres explications.

Le conflit entre les pays arabes et Israël n'est qu'oratoire

Reprise d'une intense activité diplomatique - Moscou et Washington se disputent le monde arabe

Comme prévu, Nasser s'est fait octroyer les pleins pouvoirs

Dès lundi, aussi bien à Jérusalem qu'à Tel-Aviv, au Caire, à Washington qu'à Moscou, de nombreuses personnalités se sont rencontrées à nouveau, dans l'intention évidente d'arriver à une solution pacifique, malgré les provocations nassériennes constituées surtout par le blocus partiel du golfe d'Akaba et la demande d'évacuation des casques bleus de la région de Gaza.

La démarche la plus inattendue a été celle de M. Charles Yost qui est une personnalité de premier plan du Département d'Etat américain. Il est arrivé inopinément, hier, au Caire. Il a certainement été envoyé par le président Johnson. Il est un spécialiste des problèmes du Moyen-Orient. Il fut d'ailleurs ambassadeur des U.S.A. en Syrie.

Pendant ce temps, le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Mahmoud Riad, s'est entretenu longuement avec M. Pojidaev, ambassadeur d'URSS en Égypte.

Là encore ce n'est pas une initiative égyptienne, puisque c'est le diplomate russe qui a demandé à voir d'urgence le ministre en question.

On se demande si ce n'est pas à cause des dernières déclarations, de nouveau tonitruantes, du président Nasser.

Ce dernier a en effet déclaré : « L'URSS se tiendra à nos côtés dans la bataille et ne permettra l'intervention d'aucun pays maintenant que nous sommes retournés au statu quo d'avant 1956. »

Il ne pouvait pas mettre davantage dans le bain la Russie quant à ses responsabilités, que nous lui avions déjà attribuées d'ailleurs, dans la stupide mais dangereuse affaire qui secoue actuellement, non seulement le Moyen-Orient, mais le monde entier.

Il n'y a pas que quelques morceaux de désert en jeu, et pas davantage l'existence du courageux Etat israélien, mais bel et bien, et avant tout : le pétrole.

On se doute bien, en effet, qu'une guerre généralisée dans le Moyen-Orient pourrait rapidement dégénérer et renverser les situations dans les petits pays, comme le Koweït et l'Irak, qui sont de gros producteurs de l'or noir.

Or, les intérêts américains et anglais sont très importants dans cette chaude région.

Les Russes les envient rudement. C'est bien pour cela qu'ils n'ont, en tous cas, rien à perdre à brouiller les cartes ou à créer une tension extrême, sans toutefois vouloir une guerre qu'ils ne pourraient pas mieux contrôler que les Occidentaux et dont ils ne connaissent pas davantage l'issue.

La tête de pont occidentale d'Israël est un atout majeur dans le jeu des anti-communistes, qu'ils soient américains, anglais ou autres.

Selon des observateurs spécialistes des questions politiques de cette région du globe, Moscou avait primitivement prévu cette agitation pour la faire correspondre à la prise du pouvoir par les communistes... en Grèce, au moment des élections fixées, comme on le sait, au 28 mai, c'est-à-dire au week-end passé.

Là aussi le renversement de situation,

grâce à l'action extrêmement rapide et précise des anti-communistes helléniques, ne figurait pas dans les plans méditerranéens des bolchéviques.

Ils ont certainement durci leurs positions dans le Moyen-Orient à cause de ce premier échec; échec d'autant plus cuisant que la Grèce est, non seulement européenne, mais membre de l'OTAN.

Toutefois, les Russes sont trop habiles manœuvriers pour permettre à leur homme lige arabe, Nasser, des extrêmes trop coûteuses.

Ils sont donc aussi de l'avis qu'il vaut mieux discuter pour le moment et surtout marchander.

C'est pourquoi, aussi bien dans l'ensemble du camp arabe qu'en Israël, on ne se fait faute d'utiliser des paroles de choc.

On menace, on invective par dessus les frontières grâce à la radio, à la presse, puis au Conseil de sécurité...

Mais l'on piétine surtout. C'est heureux, car, pendant ce temps, l'on ne se bat pas.

Pourtant Nasser a atteint le premier but qu'il s'était fixé, dans cette aventure inventée de toute pièce par lui : obtenir les pleins pouvoirs de la part de l'Assemblée nationale de la République

Arabe Unie (RAU). Il est évident que sans cette agitation artificielle, le dictateur n'aurait pas pu prétendre gouverner par simples décrets personnels.

Désormais, ce seul personnage peut, à sa guise, mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles des divers pays de la R.A.U., et même légiférer sur n'importe quelle question, s'il la considère comme essentielle pour la sécurité de « sa » République.

Et ainsi se dessine son deuxième but : la liquidation de l'actuel régime monarchique de Jordanie. On a déjà dit que le petit roi Hussein penchait bien davantage du côté occidental que vers l'Est.

Pour le reste, il ne serait pas contre une paix séparée avec Israël... s'il osait.

Aussi, il déplaît, à la fois à Moscou et au Caire. Ses jours pourraient bien être comptés. Nous voulons surtout parler de son règne...

De toutes façons, c'est cette semaine que se déclareront définitivement les divers antagonismes qui ne seront pas forcément ceux auxquels on pense aujourd'hui.

— NR —

Discours de M. Saragat à la cérémonie anniversaire de la C.E.E.

UNE EUROPE INDÉPENDANTE, AMIE DE L'AMÉRIQUE

ROME — La cérémonie commémorative du 10e anniversaire de la signature du traité de Rome s'est ouverte au Capitole à 16 heures en présence de M. Giuseppe Saragat, président de la

République italienne, du général De Gaulle, président de la République française et des chefs de gouvernements des six pays du Marché commun.

M. Saragat a prononcé le seul discours de la manifestation :

« Aujourd'hui le concept de l'unité européenne est fermement enraciné et tous les hommes politiques en sont bien conscients. »

Au sujet de la candidature de la Grande-Bretagne, le président italien a déclaré : « De nouveaux problèmes nous attendent avec l'adhésion d'autres pays, au premier rang desquels figure la Grande-Bretagne, dont le

nom est pour ainsi dire synonyme de liberté politique. Nous exprimons l'espoir que les négociations à ce sujet puissent commencer prochainement. Il s'agit là d'une demande d'adhésion non seulement d'un parti politique mais de toute une nation. Travailleurs, conservateurs et libéraux se sont unis pour appuyer la demande du gouvernement britannique, et cette demande la Chambre des Communes l'a approuvée à une majorité voisine de l'unanimité. »

Rappelant que, à l'origine le traité de Rome avait en vue un objectif politique « que l'on comptait atteindre à travers l'économie », M. Giuseppe Saragat a déclaré : « Avec le passage des ans, il est sans doute apparu de plus en plus clairement à beaucoup que les progrès dans l'ordre économique ne suffisent pas, en eux-mêmes, pour progresser vers l'unité politique de l'Europe, il faut, pour accomplir ce progrès politique, une forte volonté politique commune (...). Certes, nombreuses sont les difficultés qui demeurent mais je pense que l'expérience de ces dix dernières années nous a appris (...) que la méthode la plus appropriée pour venir à bout de difficultés, à première vue insurmontables, est, parfois, de les gravir pas à pas. »

Le président Saragat a condamné le concept d'indépendance absolue des puissances : « Un ordre continental basé exclusivement, a-t-il dit, sur l'idée des puissances est un ordre illusoire, ouvert à l'antagonisme des Etats et à l'anarchie. Anarchie dans laquelle finirait aussi par sombrer le patrimoine spirituel et la structure même des nations. »

Parlant des rapports de l'Europe unie avec l'Amérique, le président Saragat a rendu hommage aux États-Unis « qui, par deux fois au cours du présent siècle, ont contribué d'une manière décisive à sauver la liberté de l'Europe occidentale ». Il a affirmé que l'Europe ne saurait aller « vers un succès assuré, qu'en maintenant les liens avec l'Amérique et en étant ouverte à tous les peuples qui partagent ses idéaux et ses principes ».

Une convention entre la Suisse et Singapour

BERNE — Des pourparlers préliminaires d'ordre technique ont eu lieu du 24 au 26 mai 1967, à Berne, entre la Suisse et Singapour. Ces discussions, conduites dans un esprit amical, ont eu pour objet un projet de convention dite fiscale, soumise par la délégation de Singapour, qui correspond dans une large mesure au modèle de convention élaboré en 1963 par l'OCDE. Plusieurs dispositions de ce projet paraissent satisfaisantes aux deux délégations. Les représentants des deux Etats examineront à nouveau leurs divergences qui subsistent afin d'arriver à des solutions susceptibles d'être acceptées par les deux parties.

Après le plasticage de la Blécherette à Lausanne

2 à 3 kg de plastic ont été nécessaires

L'état de Madame Asseline est désespéré

LAUSANNE — En ouvrant la séance de presse qui s'est tenue, hier, à 21 heures, à la caserne de gendarmerie, en présence de M. Huber, commandant de la Police cantonale, Mingard, commandant de la gendarmerie, M. Claude Bonnard, chef du Département de Justice et Police, a déploré ce nouvel acte qui est considéré comme le plus grave commis jusqu'ici. Il implique un mépris plus marqué encore de la vie d'autrui, bien propre à semer l'inquiétude. C'est pourquoi le contact entre la population et le gouvernement doit refléter une solidarité plus forte que jamais.

M. Huber a indiqué que les renseignements recueillis jusqu'à présent sont très fragmentaires. L'explosion s'est produite à 14 h 08. Elle a eu lieu dans une w.c. pour femmes, au rez-de-chaussée du centre automobile et a causé d'énormes dégâts. L'explosion a non seulement endommagé le rez-de-chaussée, mais a fait en outre sauter la dalle qui sépare le rez-de-chaussée du sous-sol. Elle a complètement démoli le central téléphonique, fait sauter des parois, démolit des fenêtres, des portes, éventré les diverses machines de bureau.

La charge de plastic, dont la qualité n'a pas encore été identifiée, pesait entre 2 et 3 kilos. Elle était donc beaucoup plus forte que les autres charges. On ignore encore si la charge était à mèche ou à retardement. L'étude des gravats qui est assurée par M. Meier, délégué des laboratoires municipaux de la police de Zurich, et ses collaborateurs, permettra certainement de fournir d'intéressants renseignements.

Ces attentats prouvent que l'on en veut à l'Etat. On cherche pour l'heure les mobiles. Pour le moment, on doit se contenter d'hypothèses. La police mène son enquête dans toutes les directions. La réprobation unanime que suscitent ces attentats doit inciter la population à aider au maximum les services intéressés dans la recherche des renseignements qui, tous, même minimes, peuvent être utiles.

La grande préoccupation de M. Pierre Giddey, directeur du centre automobile, de la Blécherette, est d'assu-

rer la continuité de cet organisme d'Etat. Aussi, des mesures ont été prises pour que, dès aujourd'hui, à 7 h 30, le travail soit assuré malgré l'état pitoyable des lieux.

Les deux grands blessés sont Mme Anik Asseline, 16 ans, enceinte, qui souffre d'un éclatement de la rate, d'une fracture du crâne, d'une forte commotion, d'un bras cassé, de blessures sur tout le corps. Elle a en outre une jambe brûlée par le réservoir qui était plein d'eau bouillante et qui s'est vidé dans les locaux. Le second grand blessé est son mari, M. Bernard Asseline, né en 1944, qui souffre d'un traumatisme crânien et de contusions à la tête.

La téléphoniste, Mlle Martha Bovey, dont le bureau et le central sont complètement détruits, s'en tire par

miracle avec des lésions peu graves et un ortéil sectionné.

La centaine d'employés du centre s'en tire en général avec des coupures. Le personnel a fait preuve de beaucoup de sang-froid.

La caissière, bien que perdant son sang, a eu la présence d'esprit de vider la caisse et de placer l'argent dans le coffre-fort.

De nombreuses voitures étaient stationnées à l'extérieur. Toutes ont été endommagées. L'une de ces automobiles, aménagée pour une infirme, a été entièrement démolie. On a trouvé à l'intérieur, un bloc énorme. Si la voiture avait été occupée, la personne aurait été vraisemblablement tuée. Dans les bureaux, également, des blocs ont été déplacés. Certains ont même traversé toute la largeur du bâtiment.

Le rapport de M. Colladon sur sa visite à Yaros

Le gouvernement grec donnera suite aux recommandations qui lui sont faites

ATHENES — Le général Stylianos Pattakos, ministre de l'intérieur grec, a rendu public lundi soir l'essentiel du rapport établi par M. Germain Colladon, délégué de la Croix-Rouge internationale, à la suite de sa récente visite au camp des déportés de l'île de Yaros.

Dans son rapport, M. Colladon expose notamment les conditions « peu satisfaisantes » dans lesquelles vivent les quelque 250 femmes qui s'y trouvent déportées.

Le délégué de la Croix-Rouge a demandé que ces femmes « appelées à demeurer un certain temps éloignées de chez elles soient transférées du pénitencier de Yaros dans un lieu offrant des conditions d'existence convenant aux égards dus aux personnes de leur sexe ». En l'occurrence, M. Colladon a suggéré que ces femmes soient transférées dans un des anciens camps de réfugiés qu'il avait eu l'occasion de visiter, soit dans les îles de Tinos ou de Syra, soit au Pirée, etc.

M. Colladon rend d'autre part hommage, dans son rapport, au commandant du camp de l'île de Yaros ainsi qu'aux deux médecins militaires qui y exercent, pour

leurs efforts en vue d'améliorer les conditions de vie des déportés.

Après avoir rendu compte de ce rapport, le général Pattakos a révélé qu'il s'était rendu personnellement dans la journée de lundi à l'île de Yaros afin d'étudier les conditions d'existence des femmes déportées. Celles-ci, a-t-il déclaré, l'ont fort mal reçu, mais le ministre a annoncé qu'une commission s'occuperait dès mardi d'examiner la question de leur transfert.

Le général Pattakos a également précisé que 1.200 détenus avaient été, à ce jour, libérés de Yaros. Il a en outre annoncé la libération de 400 déportés pour mercredi et celle de 400 autres pour la fin de la semaine.

Dans une quinzaine de jours, a poursuivi le ministre, il ne devrait plus y avoir à Yaros que la moitié seulement des 6.138 personnes qui y ont été déportées.

Le général a ajouté que certains malades et des personnes âgées qui créent de l'agitation à Yaros et ne peuvent de ce fait bénéficier de mesures de libération, seraient transférées dans des hôpitaux.

Le Grand Conseil lucernois constitue son bureau

LUCERNE — Le Grand Conseil lucernois s'est réuni lundi matin pour la première fois depuis les élections, pour constituer son bureau, dans le cadre de la session ordinaire d'été. Après avoir pris connaissance des résultats des élections, sous la présidence du conseiller national Josef Duss, de Roms, doyen d'âge, le Conseil passa à l'élection de son bureau. M. Walter Ackermann, conservateur, de Lucerne, a été nommé président et M. Albert Krummenacher, libéral, d'Emmenbrücke, vice-président. Le Conseil acheva cette courte séance par la prestation de serment.